

U d'of OTTAWA



39003002147550

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

MANUSCRITS
NORMANDES
DU XV^e SIÈCLE

publiées pour la 1^{re} fois
sur les Manuscrits
de Bayeux et de Vire
avec introduction
et notes de
H. CASSE

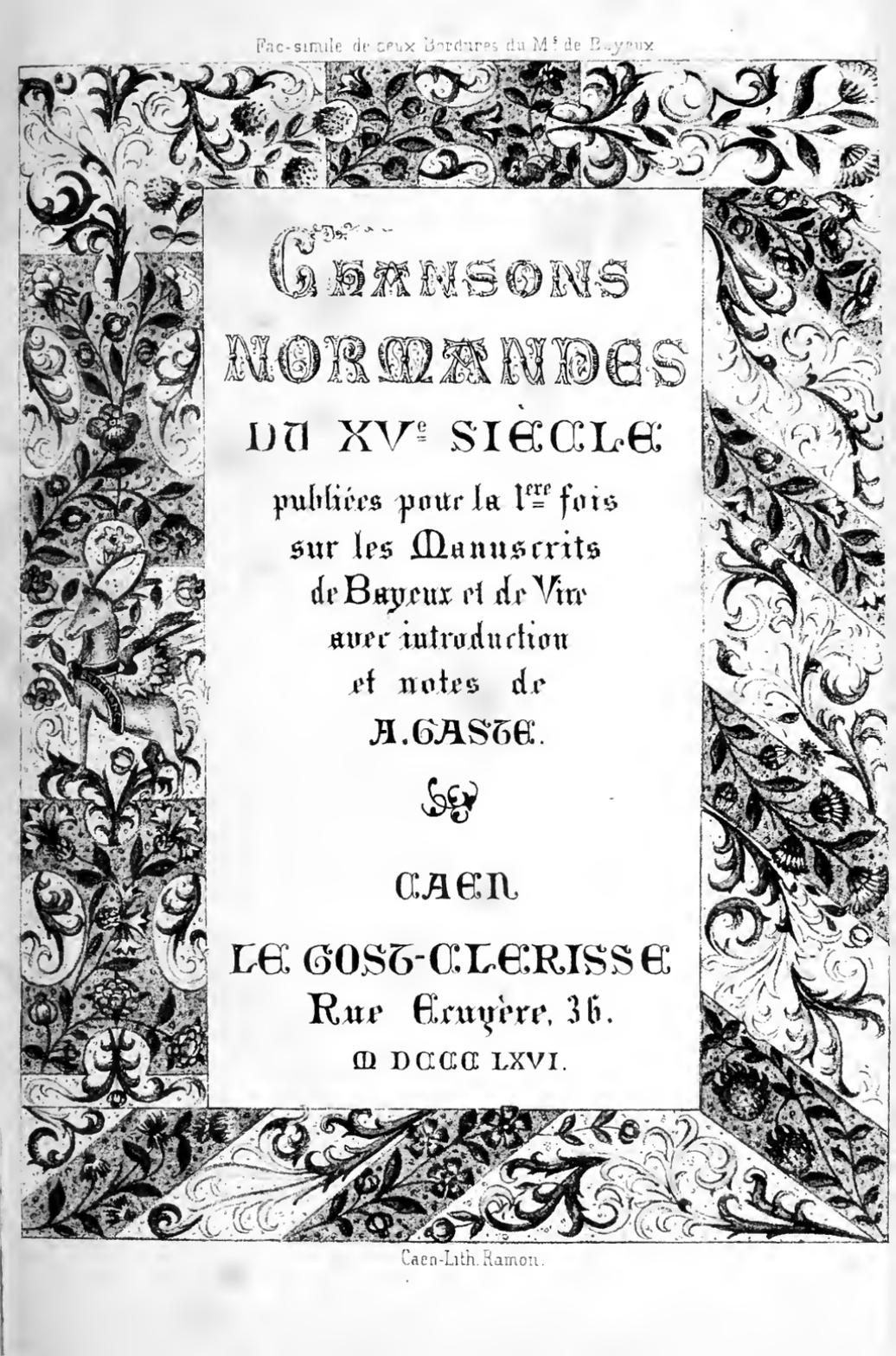


CAEN

LE GOSÉ-CLERISSE

Rue Erueyère, 36.

M DCCC LXXVI.

The book cover features a highly detailed decorative border. It consists of repeating panels of intricate floral and foliate designs, interspersed with panels containing animal figures, such as a stag and a deer. The border is framed by a double-line border, with the inner line being a simple line and the outer line being a more complex, repeating floral motif.

CHANSONS
NORMANDES
DU XV^e SIÈCLE

publiées pour la 1^{re} fois
sur les Manuscrits
de Bayeux et de Virv
avec introduction
et notes de
A. GASTÉ.



CAEN

LE GOSÉ-CLERISSE
Rue Erueyère, 36.
M DCCC LXVI.



A. GASTÉ

CHANSONS NORMANDES
DU XV^e SIÈCLE

PUBLIÉES POUR LA PREMIÈRE FOIS

SUR LES MSS. DE BAYEUX ET DE DIRK

AVEC NOTES ET INTRODUCTION



CAEN

E. LE GOST-CLERISSE, ÉDITEUR

RUE ÉCUYÈRE, 36

1866



COMMISSIONERS OF THE LAND OFFICE

STATE OF NEW YORK

IN SENATE

January 10, 1866

REPORT

PQ
1322
.43
1866

AVIS DE L'ÉDITEUR.

Nous connaissons depuis quelques années les précieux manuscrits d'où sont tirées ces chansons ; nous les aurions publiées plus tôt, si leurs heureux propriétaires n'avaient longtemps gardé leur trésor avec un soin jaloux.

Dans un moment où les mœurs natives & les usages caractéristiques de notre Province ont à peu près perdu leur physionomie & leur originalité propres, il nous a semblé qu'il était opportun de recueillir ces reliques du bon vieux temps, de publier ces gentes & joyeuses chansons qui témoignent du patriotisme, de la galanterie & de la gaiété de nos pères.

Aujourd'hui la chanson n'est ni normande, ni provençale ; elle est avant tout parisienne &, faut-il l'avouer, elle incline de plus en plus vers le grotesque & la charge. Aussi espérons-nous que les littérateurs-philologues, les bibliophiles & les hommes de goût qui ont conservé le culte des vieux souvenirs nous sauront gré de cette publication intéressante pour laquelle nous n'avons reculé devant aucun sacrifice.

Si ce petit volume, auquel nous avons apporté tous nos soins, est accueilli avec la même faveur que nos Poésies profanes de Cl. De Morenne, nous donnerons plus tard les airs de ces vieilles chansons avec la notation d'aujourd'hui par J.-B. Wekerlin.

En attendant, qu'il nous soit permis de remercier ici Son Excellence M. Duruy, ministre de l'Instruction publique, qui a bien voulu nous autoriser à reproduire le Manuscrit de Bayeux appartenant aujourd'hui à la Bibliothèque impériale.

M. Armand Gasté nous a secondé dans notre projet avec le plus grand zèle, & nous pouvons dire que sans lui il nous eût été difficile de faire cette publication.

Nous ne saurions également passer sous silence notre imprimeur, M. Le Blanc-Hardel, dont le concours éclairé nous a été utile; MM. Labbé, Brous, Boscain & Ramon, ces artistes modestes qui, sous notre direction, ont dessiné, gravé ou lithographié les vignettes & les lettres fleuries dont notre volume est orné. Suum cuique!

Caen, ce 15 mars 1866.



INTRODUCTION.

1.

LES DEUX MANUSCRITS.



Les chansons que nous publions aujourd'hui sont tirées de deux manuscrits, dont il convient avant tout de parler.

Le premier, connu en Normandie sous le nom de Manuscrit de Bayeux, est un petit in-folio, sur vélin, écrit en gothique (avec la musique). On lit en tête de ce manuscrit : *Recueil de 102 chansons notées,*

avec la table à la fin (1). Les encadrements de chaque page sont formés de fleurs de fantaisie, en or & en couleurs, parfaitement conservées. Dans chacun de ces encadrements, on voit un cerf ailé, sur le collier duquel se lit le mot ESPERANCE, devise du connétable de Bourbon. (Cette devise donne la date du manuscrit. Il a dû être écrit dans la jeunesse du connétable, c'est-à-dire, à l'extrême fin du XV^e siècle, ou dans les premières années du XVI^e.)

Ce manuscrit a appartenu à Antoine Moriau, procureur du roi à l'Hôtel-de-Ville (Voir le *Journal de Barbier*, sur Ant. Moriau). On voit sur la première page le cachet d'Ant. Moriau (*Ex bib. Ant. Moriau, proc. & adv. regis & urbis*), avec ses armes au milieu.

En 1820, ce manuscrit appartenait à M. Édouard Lambert, bibliothécaire de Bayeux. M. Louis Du Bois l'eut entre les mains une seule nuit, & copia, à la hâte, les 34 chansons, publiées par lui, à la suite de son édition des *Vaudevires* (1821) avec un assez grand nombre de fautes.

Au mois de juillet 1855, le manuscrit fut

(1) Notons cependant une erreur du copiste. Il n'y a pas de chanson sous le n^o VIII; & il y a deux doubles numéros : les n^{os} XXXV & XXXVI.

vendu par M. Lambert à un amateur de Paris. Plus tard, il était dans la bibliothèque de M. Félix Solar. A la vente des livres de ce dernier, il a été acheté par la Bibliothèque impériale.

Aujourd'hui, on l'y trouve sous le chiffre 5594. S. F. (1).

Le second manuscrit, d'où sont tirées les chansons que nous publions, est connu, à Vire, des amateurs, sous le nom de Manuscrit de Jehan Porée.

Il appartient à M. J.-F. Le Pelletier, ancien avocat, à Vire, qui a bien voulu nous en laisser prendre copie.

Ce Recueil contient : 1^o trente-sept noëls ;

(1) Dans le catalogue de la bibliothèque Solar, ce manuscrit était classé sous le n^o 3213. Dans la notice qui accompagne ce n^o, on lit ce qui suit : « *Dibdin parle plusieurs fois de ce beau livre, qu'il avait convoité pour lord Spencer, lors de son voyage en Normandie.* » Dans cette notice se trouve une assez grave erreur. Il y est dit que « *huit de ces chansons ont été publiées subrepticement dans un recueil des Vaudevires d'Olivier Basselin, publié vers 1830.* » Comme je l'ai dit, trente-quatre chansons ont été publiées, avec de nombreuses fautes, par Louis Du Bois, en 1821, dans son édition des Vaudevires.

2^o vingt chançons; 3^o un Noël. Il est écrit sur papier, grand in-8^o. Les lettres initiales sont de grandes lettres fantastiques, dont la plupart sont enluminées. Très-souvent on lit, au commencement ou à la fin des Noël & des chançons: I. P., ou en toutes lettres JEHAN PORÉE, avec la date 1581 (1).

Les feuillets 18, 19 & 20 sont enlevés. Les sept derniers Noël, y compris celui de la fin, sont d'une autre écriture que les premiers (& tous ces sept Noël ne sont pas de la même écriture). Les premiers Noël & les chançons sont de la même écriture.

On lit au commencement du manuscrit, sur une petite bande de papier, cette note: « Je
 « recouvert & racommodé le présent en 1716,
 « par considération des lettres peintes & al-
 « phabétiques des Cantiques, faites par mes
 « ancêtres. »

(1) Cette date (1581) pourrait faire croire, au premier aspect, que les chançons du Manuscrit de Vire sont du XVI^e siècle. Mais il est facile de voir, par les rapprochements que nous avons faits, que la plupart de ces chançons sont de la même époque que celles du Manuscrit de Bayeux.

II.

IMPORTANCE DE CES CHANSONS.

Tous les genres de chansons sont représentés dans ces deux manuscrits.

La note qui domine est, comme on le pense bien, la note amoureuse. En France on n'a, pendant bien longtemps, chanté que l'amour. Aussi, pour donner une idée des chansons d'amour qu'on trouve dans les deux manuscrits que nous publions, nous croyons n'avoir rien de mieux à faire que de transcrire quelques lignes, prises dans l'étude si consciencieuse & si savante de M. Paulin Paris (*Hist. litt. de la France*, t. XXIII), sur les chansonniers du XIII^e siècle : « Le chanteur, dit-il, quand revient le printemps ou l'hiver, célèbre toujours les vertus ou la beauté de sa dame ; il gémit toujours de sa cruauté, ou s'applaudit de son fourire ; il maudit toujours les envieux & les jaloux. »

Ces chansons amoureuses, écloses au soleil du midi, firent, comme le dit encore M. P. Paris (p. 519), « irruption dans les châteaux de

Flandre , de Bourgogne , de Champagne (1). Elles furent répétées à l'envi & traduites par nos ménestrels du Nord ; & de ces traductions on passa fréquemment à des imitations plus ou moins libres. »

Les chansons d'amour du Manuscrit de Bayeux & du Manuscrit de Vire ne font, le plus souvent, que des imitations des chansons amoureuses du XIII^e & du XIV^e siècle. Il suffit, pour s'en convaincre, de lire, dans le XXIII^e tome de *l'Histoire littéraire de la France*, les chansons d'Aubin de Sezanne, de Gasse-Brûlé, de Richard de Fournival, du chapelain de Laon, de Jacques de Cifoing, de Doète de Troyes, de Pierrequin de la Coupèle, de Colin Mufet, de Moniot de Paris, & de les rapprocher des chansons VII, XXIII, LVIII, LXVIII, LXXI & LXXXI de notre Recueil, pour n'en pas citer davantage.

Mais cette imitation n'est pas servile. Si les idées générales sont nécessairement empruntées aux chansonniers du XII^e, du XIII^e & du XIV^e siècle, qui eux-mêmes les avaient empruntées à leurs devanciers, la forme est rajeunie, l'expression est plus claire, plus rapide, plus vivante.

(1) Et plus tard, dans ceux de Normandie. (A. G.)

Ajoutons aussi que les sentiments sont plus variés.

L'amant heureux, pour décrire ses transports, trouve des pensées gracieuses, des expressions charmantes. S'il veut peindre sa dame, il nous dira (ch. xxvii) :

Je la regarday vne pose :
Elle estoit blanche comme let,
Et douce comme vng aiglelet,
Vermeillette comme vne rose.

Quand sa dame a consenti à répondre à ses vœux, & qu'elle lui a « présenté son cœur & son amour » (ch. Lxviii) :

Souvent (dit-il) pour elle me resveille,
Toutes les fois que d'elle m'y souvient,
Et m'a saisi d'vng dard sous la mamelle,
Tant que ne puis arrester nullement.

Est-il rien de plus simple & en même temps de plus ravissant que cette pastorale, encadrée dans un paysage d'été (Ms. de Vire, ch. 1) :

A la venue de ce doux temps d'esté,
Le jour faillant, j'ouys l'aultrier chanter
La douce fleur que mon cueur ayme tant.

Advis m'estoit qu'el disoit en son chant :
Mon doulx amy, venez à moy parler ,
Et vous aurez m'amour dorenavant.

Je m'y leuay tost & appertement,
Et m'en allay, comme vng loyal amant ,
Tout droict au lieu où je l'ouys chanter.

Quant je fus là, s'est minse à sousspirer .
Et de bon cueur m'y donna vng baiser ,
Et m'appela son très-loyal amant.

Et puyz me dist : aller il nous convient
En ce verd boys le jolly temps passer ,
A notre grey jouer joyeusement.

L'amant n'est pas toujours heureux. La « fillette » a peur de sa mère (ch. CI) :

Baisés-moy, ma douce amye,
Par amour, je vous en prie —
Non feray. — Et pourquoy? —
Se je faisois la follie,
Ma mère en seroit marrie.
Vellà de quoy, vellà de quoy!

Ou bien elle se moque d'un amoureux tranfi & maladroit. Elle lui fait croire qu'elle est la fille d'un « méseau » (lépreux). Le sot ne voit pas qu'on se joue de lui. Il ne s'en aperçoit que

quand la fillette, se prenant « à foubrire »,
lui dit tout bas (ch. XLII) :

.
L'on doibt couart mauldire.
Je suis la fille d'vng bourgeois ,
Le plus grant de la ville.
.

Ce qu'on entend le plus souvent dans les
chançons d'amour de nos deux manuscrits, c'est
la plainte de l'amant trahi.

Trompé par sa dame, il ne veut plus aimer
(ch. VII) :

.
Celuy est prins de bien grande follie
Qui cuide femme à luy tout seul auoir.

De leur faulce amour & d'els je dis : Fy!
Car tout leur faict, ce n'est que decevance.
Il est bien fol, qui en fame a fiance :
Car, à bien peu, els sont toutes ainfy.

Et l'amant a raison. Les femmes (je dis celles
du XV^e siècle) sont volages. Il y en a déjà quel-
ques-unes qui, comme la Marco des *Filles de*
marbre, n'aiment que le tintement des écus
(ch. LXIII) :

*Celle qui m'a demandé
Argent pour estre m'ameye,
El m'a fait grant yllennye :
Jamais je ne l'aymeray.*

Pauvre amant ! Qu'y faire ? Tu fais bien qu'
En fait d'amours beau parler n'a plus lieu ;
Car sans argent voüs parlez en ebrieu :
Et fuffiés-vous le plus beau fils du monde,
Il faut foncer , ou je veulx qu'on me tonde
Se vous mettez jà le pié à l'estrieu.

(Ch. LXXVIII.)

Les vieillards, à la bourse garnie, prennent la
place des jeunes galants (ch. LXIX) :

*El f'est pourueu d'vng aultre amant,
D'vng vieillart gris, pèllé devant ;
(Car il auoit que luy donner.)*

Il faut dire cependant, à la louange des dames
du XV^e siècle, que plus d'une mourait d'amour,
comme on le voit dans cette naïve plainte :

*La belle se fiet au pié de la tour .
Qui pleure & fouspire .
Maine grant martire .
Auffi grant doullour .*

*Son père luy demande : Fille qu'avez-vous ?
Voulez-vous mary, ou si voulez seignour ?*

— Je ne veulx point auoir mary ;

Je veulx auoir le mien amy .

Qui pourrist en la tour.

*— Ma foy, ma belle fille, à cella fauldrés-vous ;
Car il sera pendu demain au point du jour.*

*— Et, père, s'on le pend, enterrés-moy deffoubz.
Si diront lez gens, lez gens : ce sont loyaulx
[amours] (ch. lxxxix).*

D'autres dames favent renvoyer à leur place
les vétérans de l'amour (ch. ix, Ms. de Vire) :

J'eusse encor désir d'aymer (dit un vieillard),

Mais je n'en ose parler

A nulle femme qui soit naye.

Quant je m'en veulx démenter (m'en occuper)

On me diét : Allez-vous chauffer

Au coing de la cheminée.

Comme on le voit, le mal est compensé par
le bien. Les « honnestes dames » du XV^e siècle
ne sont pas toutes perfides & rapaces..... à
l'égard de leurs amants. Car, pour les maris, il
n'en est pas question, si ce n'est pour les mau-
dire & les tromper :

*Ces faulx jalloux, hellas! je les haix tant!
A nulle fin voir je ne les pourroye.
Ces mesdifans sont tousiours en la voye.....*
(Ch. iv.) .

*Hellas! pourquoi vivent ces envieux?
Tristesse mort, veuillez les tous destruire!
Ils font mourir en douleur & martire
Par chascun jour ces loyaulx amourēux.*
(Ch. xxxiii.)

Aussi, avec quel bonheur on les trompe, ces « faulx jalloux, » quand l'occasion s'en présente.

Mariée à un « villain » qui, « la première nuitée, au liēt s'est endormy, » une jeune dame a juré de tirer vengeance de cet affront (ch. xvii) :

*Je fuis deslibérée (dit-elle)
De faire vng aultre amy,
De qui seray aymée
Mieulx que ne fuyz de luy.*

Le mari a deviné le projet de sa femme : il la bat. Qu'importe ! Ce que femme veut, elle le veut bien (ch. lxxv) :

*Depuis deulx ou trois moys en ça,
Mon mari est allé au guet.....*

*Il n'a pas fermé le guichet
Par où mon amy vient & va.*

Les malheureux maris ne voient, ne devinent rien. C'est en vain que les oiseaux donnent l'alarme, en vain que les chiens réveillent les voisins, pendant que les amoureux prennent leurs ébats. Le mari arrive; mais, comme toujours, trop tard. Le galant va vers lui, & lui dit :

*. Que querés, Jouen?
— Par Dieu! Sire, c'est le regnard
Qui ne nous laissa tout o rien.
— Vous diâez vray; il s'en va là:
Courez après; il sera prins.
Jouen me creüst, & y alla:
O sa femme je m'en revins.*

(Ch. xciii.)

Une autre fois, les valets du galant enferment le mari

*. En vng cellier
Par trois jours sans repaistre;*

Je vous laisse à penser la joie des deux amoureux,

. *Pendant*
Que le poure Jehan
Faisoit la sentinelle!

(Ch. XIX, Ms. de Vire.)

Il est facile de voir, d'après ce résumé rapide, combien sont variées les idées développées dans les chansons amoureuses des Manuscrits de Bayeux & de Vire.

Mais ce n'est pas là qu'il faut chercher la véritable originalité de ces deux manuscrits.

Les chansons d'amour y tiennent la place la plus large, mais non la place la plus importante. D'ailleurs, il faut bien dire qu'à côté de naïves plaintes d'amour, de gracieuses pastourelles, se trouvent des chansons insignifiantes ou même de la plus grande faiblesse. Ce qui fait l'importance des Manuscrits de Bayeux & de Vire, ce sont : 1° les chansons historiques ; 2° les chansons à boire ; 3° les chansons où il est parlé de Vire & des Vaux de Vire.

1° LES CHANSONS HISTORIQUES.

Je ne cite que pour mémoire la plainte (ch. LXXXVII) sur la mort du bon roi René. Elle est nulle, ou à peu près. Il n'en est pas de

même des chansons inspirées par les malheurs de la Normandie ; il n'en est pas de même surtout des chants de guerre contre les Anglais. La plus connue de ces chansons historiques est celle dont Bourgueville de Bras a le premier parlé (1588) :

*En la duché de Normandie
Il y a si grant pillerie, &c.*

Depuis ce vieil historien normand, cette chanson a été souvent citée, notamment dans le *Recueil des chants historiques français*, par M. Le Roux de Lincy (1^{re} série, p. 378). Les uns, comme M. Pluquet, comme Louis Du Bois, pensent que cette chanson avait trait à quelque circonstance de la domination anglaise. M. Le Roux de Lincy croit (& je ferais assez de son avis) que les court-vestus dont il s'agit dans cette chanson sont les gens de guerre que Louis XI entretenait en Normandie, dans la crainte d'une nouvelle surprise. « On fait, dit M. Le Roux de Lincy, que depuis 1465 jusqu'en 1482, ce roi fut obligé de maintenir ses États sur le pied de guerre. Durant ce temps, le désœuvrement des garnisons engendra par toutes les provinces des désordres sans nombre. Malgré les édits les plus sévères, les gens d'armes

vivaient sur le peuple, comme on difait alors.
 Louis XI, par une ordonnance rendue à Paris, le 12 janvier 1475, réprima ces abus (Voir les *Ordonnances des rois de France*, t. XVIII, p. 72). — Quoi qu'il en foit, il est curieux d'entendre les plaintes éloqu岸tes des pauvres Normands :

*Ils viennent par grant ruderie
 Demander ce que n'auons mye,
 Et nous donnent mainc̄t horion.
 Encor fault-il que l'on leur die :
 « Mes bons seigneurs, je vous en prie,
 Prenez tout ce que nous auon. »*

*Je leur donnasse voulluntiers,
 Se je pensoye auoir de quoy ;
 Mais, sur ma foy, tous mes deniers
 Et tout mon bien est hors de moy.*

Mais il y a des chanfons qu'il est impossible de ne pas faire remonter aux guerres contre les Anglais. Ce sont les chanfons xxxv *bis*, xxxviii, lxi & lxxxvi.

Sincèrement dévoués au roi, les Normands jurent de défendre leur pays contre les ennemis de la France :

*Nous voullons tenir l'ordonnance
 Que nostre sire roy de France*

*Nous a donné, la fove-mercy,
Et estre de son alliance,
Pour le servir à sa plaifance,
Et nous tiendrons avecques luy.*

*Se les Engloys venoient piller.
Nous les mètrons à tel martyre
Que nous les garderons de rire,
Et d'aller à nostre poullier.*

Il faut entendre les cris d'indignation qui éclatent, quand les Anglais ont tué le chanfonnier populaire, le poète aimé du Val de Vire, Olivier Basselin :

*Hellas! Ollivier Basselin!
N'orron nous plus de vos nouvelles?
Vous ont les Engloys mys à fin!...
Nous priron Dieu de bon cueur fin,
Et la douce Vierge Marie
Qu'il doint aux Engloys malle fin :
Dieu le père si les mauldye!*

Mais voici la *Marseillaise* des Normands. Quelle verve, quelle énergie dans ce vieux chant de guerre !

*Entre vous, gens de village,
Qui aimés le roy François,*

*Prenez chascun bon courage
Pour combattre les Engloys.*

*Prenez chascun vne houe
Pour mieulx les defraciner ;
S'ils ne s'en veullent aller ,
Au moins fai&es leur la moue.*

*Ne craignez point à les battre ,
Ces godons , panches à pois ;
Car vag de nous en vault quatre :
Au moins en vault-il bien trois.*

.
*Par Dieu ! se je les empoingne ,
Puisque j'en jure une foys ,
Je leur monstrey sans hoingne
De quel pesant sont mes doibs (1).*

Comme, plus tard, les volontaires de 93 ont repoussé les ennemis de la France en chantant la *Marseillaise*, nos aïeux les Normands écrasèrent à Formigny les *goddam, panfes à pois*,

(1) Voir encore la chançon LXXXVI, où il est dit, en parlant des Anglais :

Mauldi&te en soit trefloute la lignye !

en répétant les belliqueux refrains d'Olivier Basselin & des compagnons du Vau-de-Vire (1).

20 LES CHANSONS A BOIRE.

Elles ne font pas nombreuses ; mais la quantité est compensée par la qualité.

Entendez-vous ces commères qui trinquent , portes closes, pendant que les maris font absents :

*Bevon, ma commère; nous ne bevon point !
Ils estoient trois dames d'acord et d'apoinct,*

(1) Je ne cite pas la chanson :

Cuydoient toujours vuider nos verres, &c.,

publiée pour la première fois par M. J. Travers dans son édition des Vaudevires, 1833, p. 219, & depuis souvent citée, entr'autres par MM. Le Roux de Lincy, *Ch. hist. fr.*, t. I, p. 338; F. Vaultier, *De la poésie lyrique en France*; Lenient, *La satire en France au moyen-âge*. Cette chanson est apocryphe. C'est l'œuvre d'un faiseur de pastiches, assez habile, j'en conviens, mais qui a eu tort de donner une date à sa chanson.

Et la dernière des batailles

Par leur trépas nous a vengés.

Ces deux vers rappellent un peu trop la *Parisienne*.

*Difant l'une à l'autre : Nous ne bevon point ;
Bevon , ma commère , nous ne bevon point.*

.....
*Des maris doubtance nous n'en ayons point.
D'eulx n'airon grevance : car ilz n'y font point.
Bevon , ma commère , nous ne bevon point.*

Ne les entend-on pas choquer leurs verres ?
Les commères normandes font rufées ; écoutez
encore ces gais couplets :

*Bevon fort
Jusqu'au bort ;
Bevon bien ,
Nos voisines ,
Nos cousines ,
Nos maris n'en sçairont rien.*

*L'autre jour troys famelettes
Au marché vendirent lin :
Pour mieulx faire les goguettes ,
Allèrent boire du vin.*

*Pot à pot ,
Lot à lot ,
Chascune manda le sien ,
Là bevoient ,
Là riffloient*

Au curé et au doyen.
Nos pères burent bien,
Et vidèrent les pos ;
Mais se nous vallons rien (Si nous valons
quelque chose),
Nous viderons les nos (les nôtres).

Les maris ne se font pas faute non plus de fêter la divine bouteille. En voici un qui s'est ruiné à force de boire ; mais les glouglous du pot sont si doux :

Bon vin, je ne te puis laisser,
Je t'ay m'amour donnée,
Anehauvoy !
Je t'ay m'amour donnée !

Souvent m'as fait la soif passer ;
Bon vin je ne te puis laisser,
Ne soir, ne matinée,
Anehauvoy !
Ne soir, ne matinée !

Et ce gai buveur n'est pas seul de son bord. Les « compagnons Vaudeviroy » lui tiendront tête : le Caveau est déjà institué.

On y vient chanter, rire & boire ; peut-être aussi oublier les malheurs de la France :

*Tandis que bon compaignon boit ,
Le mauvais temps se passe.*

On n'a pas d'argent ; mais crédit n'est pas mort encore :

*Gentilz gallans, compaignons du raisin ,
Beuvons d'autant, au soir et au matin ,
Jusqu'à cent solz ,
Et ho !*

*A nostre hostesse ne payeron point d'argent ,
Fors vng credo !*

*Si nostre hostesse nous faisoit adjourner (nous
citait en justice),*

*Nous luy diron qu'il faut laisser passer
Quasimodo ,
Et ho !*

*A nostre hostesse ne payeron point d'argent ,
Fors vng credo !*

Ces chanfons si lestes, si bien trouffées méritent d'autant plus d'être remarquées qu'elles font, pour ainsi dire, les premières chanfons à boire que nous connaissions. Assurément on trouve dans notre vieille littérature des chanfons bachiques(1),

(1) Voir Le Roux de Lincy, *Chants historiques fr.*, t. I, xxxv.

mais elles sont excessivement rares ; & celles qui nous restent sont si imparfaites qu'elles ne peuvent soutenir la comparaison avec les charmants couplets d'Olivier Basselin, ce joyeux père du Vaudeville (1).

3° LES CHANSONS OU IL EST PARLÉ DE VIRE ET DES
VAUX DE VIRE.

Dans les deux manuscrits, ces chansons sont au nombre de sept.

Nous avons déjà parlé des compagnons du Val de Vire ou, comme on disait alors, du Vau de Vire (2). Ce qu'ils étaient, M. Le Roux de Lincy nous le dira fort bien : « Dans le commencement du XV^e siècle, il existait dans le Bocage-Normand une société de joyeux confrères, qui s'appelaient les Galants, les Compagnons Galois ou les Gale-bon-temps. La ville de Vire était leur chef-lieu : leur dévotion avait pour objet la bouteille. C'est parmi ces bonnes gens que s'est développée en France la chanson

(1) Je n'hésite pas, pour ma part, à attribuer à Basselin les chansons à boire dont je viens de parler. (A.G.)

(2) Aujourd'hui, on dit les Vaux-de-Vire, ce qui est une altération de l'ancien Vau-de-Vire.

bachique ; leurs gais couplets , qu'on nommait Vaux-de-Vire , à cause du faubourg où se tenaient leurs réunions , font les premiers que notre langue ait consacrés à l'éloge du pîot. Vaux-de-Vire est resté dans la langue , où il est devenu par corruption Vaudeville , mot dont l'acception a changé bien des fois avant qu'il arrivât jusqu'à nous..... Or , pendant que les galants de Normandie créaient , sans s'en douter , une littérature qui devait faire si belle fortune , de tristes événements vinrent tout à coup jeter le trouble dans leurs fêtes. Les Anglais , maîtres du pays par la conquête , envahirent leurs maisons & leurs caves , prirent les vins pour eux & laissèrent l'eau de la cruche aux vaincus. Croyaient-ils prendre la muse normande par la soif & la réduire à se taire ? Ils ignoraient la maxime : Qu'il ne faut pas retirer à un peuple ce qu'il a de plus cher au monde. Le désespoir inspira des Vaux-de-Vire , comme avait fait autrefois l'ivresse. On trouve çà et là , dans les chroniques du temps , des indices qui donneraient à croire qu'il se forma dans le Bocage normand une forte de chouannerie qui ne laissa pas de repos aux Anglais , tant qu'ils occupèrent la province. Quelques vaudevires de cette époque confirment & prouvent , à n'en pas douter , que les instigateurs de la résistance

étaient les gens altérés dont nous parlions tout à l'heure. La haine contre les goddam (ou les godons, comme ils disaient alors) les avait réunis autour d'un de leurs confrères, capitaine de la compagnie, dont il ne nous est presque rien resté que le nom. Ce maître-galant s'appelait Olivier Baffelin (1). »

Voilà donc les compagnons du Vau-de-Vire. Ce sont de joyeux confrères, qui, en temps de paix, chantent ce qu'on a toujours chanté & ce qu'on chantera toujours : l'amour & le bon vin, & qui, lorsque l'ennemi a envahi la patrie, savent enflammer les cœurs par leurs accents belliqueux & verser gaîment leur sang sur tous les champs de bataille de la Normandie (2).

Sauf un petit nombre, toutes les chansons de nos deux manuscrits leur appartiennent. Ce qui le prouve, ce sont les chants historiques, dont nous avons parlé, les expressions normandes dont elles sont remplies; c'est enfin le nom de Vire qu'on y rencontre, comme je l'ai dit, jusqu'à sept fois.

Dans deux de ces chansons (Ms. de Bayeux,

(1) *Chants histor. fr.*, 1^{re} série, p. 297.

(2) La tradition dit qu'Olivier Baffelin fut tué à la bataille de Formigny, en 1450.

xiv, & Ms. de Vire, xvi), on célèbre une beauté en renom du Bocage normand.

Royne des flours, la plus belle du Vau de Vire...
Royne des fleurs, la fleur du Val de Vire...

Dans trois autres, il est fait allusion aux compagnons du Vau-de-Vire.

Ala compaignye d'vng bauchier (d'un maçon)
Venus fommes du Vau de Vire,
En pélerinage à Sainct-Gire (St-Gilles).

(Ms. de Bayeux, xxxv bis.)

Ce sont varlets de Vire,
Ce sont varlets de Vire.
Et qui sont ces gentils gallans
Qui viennent voir m'amyce?
Sont-ils venus de si hault lieu!

Leur oferoit-on dire :
Ce sont varlets de Vire,
Ce sont varlets de Vire?

(Ms. de Bayeux, XLIII.)

La XIII^e chançon du manuscrit de Vire, qui est entièrement inédite, donne des détails assez curieux sur les chanfonniers Virois. On y raconte une lutte entre deux confréries rivales. Les « compagnons Vaudeviroyes » ne furent pas

tendres, à ce qu'il paraît, à l'égard de leurs confrères de La Lande, qui ne rappellent leur défaite que pour s'exciter à la vengeance.

*Onqz nul jour, compaignons Vaudeviroyz,
En vostre pays plus ne prendray meflée.
Trop lourdement l'avez faiçt ceste année
A Sainçt-Sever, où nous fusmes vous voir.*

*A Sainçt-Sever l'avez faiçt lourdement
Aux compaignons de la Lande-Pourrye,
Qui ne demandoient que tout esbatement,
Sur vos femmes ne portoyent point d'envye.*

*Vous ne fustes gracieux ne courtoys.
Dès au matin commença la meflée,
A coups de fourches, de haches et d'espées :
Battus fusmes comme un gerbeau de poys.*

.....
*Vous ne debuiez apporter nullement
Vos images en nostre chanterye,
Mais apporter rofes, fleurs largement,
Pour qu'amoureux en donneroyt à s'amyé.*

*Vous apportastes vng crucifix de boys,
D'azur doré, à la mode parée,
Vne chose assez mal ordonnée.
Vng lacs d'amour eust été plus courtois.*

.....

Mais que les Virois prennent garde ! Si nous vous attrapons, disent les compagnons de la Lande,

*. . . Vous aurez la teste bien fourbie,
Et fussiez-vous encor plus quatre fois.*

Ces petites guerres privées n'étaient rien en comparaison des malheurs qui accablèrent la Normandie pendant l'occupation anglaise. Comme nous l'avons vu, les chansonniers Virois firent leur devoir; mais un bon nombre ne revirent plus la charmante vallée qu'arrose la Vire, la mort d'Olivier Baffelin fut un deuil public. Les amis, les disciples de ce chef d'école, qui lui survécurent, n'osèrent plus chanter.

*Las! je n'y chanteray plus!
Mon cueur est trop douloureux,
Quand le Vau de Vire est sus (est ruiné),
Qui souilloit estre joyeux.*

(Ms. de Bayeux, xxxvi bis.)

*Hellas! Ollivier Baffelin!
N'orron-nous point de vos nouvelles?
Vous ont les Engloys mys à fin.
Vous soulliés gayement chanter,
Et demener joyeuse vye,*

*Et les bons compagnons hanter
Par le pays de Normandye.*

.
*Les Engloys ont fait defraizon
Aux compagnons du Vau de Vire :
Vous n'orrez plus dire chanfon
A ceulx qui les fouilloient bien dire.*

III.

LE MOT VAUDEVILLE.

C'est dans les sept chanfons dont nous venons de parler qu'il faut aller chercher l'histoire des premiers jours du Vaudeville. Le mot *Vaudeville*, en effet, quelle que soit aujourd'hui sa signification, vient directement du mot *Vau-de-Vire*. On a, je le fais, cherché ailleurs l'étymologie de ce mot. Pour quelques-uns, la question est vidée. Elle ne l'est pas pour tous. J'essaierai, puisque l'occasion s'en présente, de jeter un peu de lumière sur ce point, assez important, si je ne me trompe, de notre littérature.

Les différentes étymologies proposées pour le mot Vaudeville sont celles-ci : *Voix de ville*, *Vau-de-Vire*. D'autres, enfin, croient que *vau-*

deville veut dire tout simplement : chanson qui court à *vau la ville*.

Cette dernière étymologie a été proposée par Bernard de La Monnoye, l'auteur des *Noëls Bourguignons*. Voici ce qu'il dit dans ses notes sur la *Bibliothèque françoise* de La Croix du Maine : « Il y a eu sous Louis XII, & peut-être sous Louis XI, un Olivier Basselin, foulon à Vire, en Normandie, prétendu inventeur des chansons nommées communément vaudevilles, au lieu qu'on devroit, dit Ménage, après Charles de Bourgueville, dans ses *Antiquitez de Caen*, les nommer *vaudevires*, parce qu'elles furent pleinement chantées au Vaudevire, nom d'un lieu proche de la ville de Vire (1), étymologie que je ne puis recevoir, le mot *vaudeville* étant très-propre & très-naturel pour signifier ces chansons qui vont à *val de ville*, en disant *vau* pour *val*, comme on dit à *vau de route* & à *vau l'eau*, outre qu'on ne fauroit me montrer que *vau-devire* ait jamais été dit en ce sens. Charles de Bourgueville est le premier qui a imaginé cette origine, & ceux qui l'ont depuis débitée n'ont

(1) Erreur. Près de Vire, se trouvent deux vallées, arrosées par la Vire & la Virène, & qui s'appellent vaux de Vire.

fait que le copier. Je ne dis pas qu'Olivier Basselin ou, comme Crétin l'appelle, Bachelin, n'ait fait de ces sortes de chansons & que son nom ne soit resté dans quelque vieux couplet; mais les vaudevilles étant aussi anciens que le monde, il est ridicule de dire qu'il les ait inventés. »

Voici maintenant sur quoi l'on s'appuie pour présenter le mot *voix de ville* comme étymologie du mot *vaudeville*.

Paulmy (1) ne voulant pas accepter le mot *Vau-de-Vire*, nous dit: « J'aime mieux m'en rapporter au titre de deux Recueils de chansons imprimés, l'un à Lyon, en 1561, & l'autre à Paris, en 1576. Le premier a pour titre: *Chansons & voix de ville*; le second est intitulé: *Recueil des plus belles & excellentes chansons en forme de voix de ville*, tirées de divers auteurs, par Jean Chardavoine. »

Ces deux objections sont précieuses: elles ne sont pas folides.

Voici, ce me semble, comment la question doit être posée (2) pour être résolue:

(1) Mélanges d'une grande bibliothèque. Recueil T.

(2) Je reproduis, en grande partie, ce que je disais dans l'*Intermédiaire des chercheurs et curieux* du 25 mai 1865, sous la signature J. de N.

Où se rencontrent pour la première fois les mots : 1° *vaudeville*, 2° *voix de ville*, 3° *Vau-de-Vire*?

1° *Vaudeville*. Ce mot se trouve pour la première fois, bien qu'un peu défiguré, dans une moralité du XIII^e siècle qui a pour titre : *La condamnation de Banquet* (1). Cette moralité a été « achevée d'imprimer par Anthoine Vérard, marchand-libraire, le xviii^e jour de janvier mil cinq cent & sept. » A la page 316, on voit *Bonne Compagnie* inviter les gallans à « fleuter une chanfon » & elle leur indique une douzaine de chanfons à la mode. L'auteur de la moralité, qui ne cite que le premier vers de ces chanfons, ajoute en note : « Icy deffus font nommés les commencements de plusieurs chanfons, tant de musique que de vaul de ville. » Voici ce que dit à ce sujet le bibliophile Jacob : « Ce passage, qui n'a été cité par personne & que nous ne connaissions pas encore, quand nous avons publié notre édition des *Vaux-de-Vire* d'Olivier Bafelin, semble prouver d'une manière certaine que le *vaudeville* n'est pas une corruption de Vau-de-Vire, ni de voix de ville. » Le bibliophile

(1) Rééditée par le bibliophile Jacob, chez Delahays (1859).

ne nous dit point d'où vient, à son avis, le mot *vaudeville*. C'est dommage; nous aurions une quatrième étymologie, ce qui embrouillerait encore la question. Que le bibliophile me permette d'être fur ce point, comme fur bien d'autres, du reste, de son édition des *Vaux-de-Vire*, d'un avis différent du sien. Je crois, au contraire, que le passage de la moralité où il est parlé de *vaul de ville* prouve assez clairement que les chansons appelées de ce nom étaient un genre nouveau, qui, à peine né, était devenu à la mode: « chansons tant de musique que de vaul de ville. » Et je le crois d'autant mieux que trois des douze chansons indiquées par « Bonne Compagnie » sont des chansons de nos deux manuscrits (1). Pourquoi l'auteur de la moralité appelle-t-il *vaul de ville*, au lieu de *Vau-de-Vire*, des chansons qui sont évidemment des chansons normandes, composées par les « compagnons Vaudeviroys? » C'est qu'il ne connaît ni Vire, ni le val de Vire, & que la corruption de *Vire* en *ville* est facile pour un auteur parisien à qui le val de Vire est inconnu.

(1) *Adviengne qu'avenir pourra* (M. B., v).
Jamais mon cueur joye n'aura (M. B., xciii).
Dictez, gentil fleur de noblesse (M. V., vii).

2° Arrivons au mot *voix de ville*. Ce mot se trouve pour la première fois, comme nous l'avons vu, dans le Recueil d'Allemand Layolle, imprimé à Lyon en 1561. On le trouve plus tard dans le Recueil de Chardavoine, imprimé à Paris en 1576. — Que conclure de là? C'est que ces deux auteurs, l'un Lyonnais & l'autre Parisien, ne sachant, pas plus que l'auteur de la *Condamnacion de Banquet*, ce que c'était que Vire & le val de Vire, ont défiguré le mot *Vau-de-Vire* & l'ont changé en celui de *voix de ville*.

3° Il est incontestable que des trois mots *vau-deville*, *voix de Vire* et *Vau-de-Vire*, ce dernier est le plus ancien. Nous l'avons trouvé sept fois dans nos deux manuscrits. Il est parlé des « compagnons du Vau-de-Vire » dans la complainte qui dut être composée immédiatement après la mort d'Olivier Basselin, *mis à fin*, par les Anglais, dans la bataille de Formigny (1450), suivant une tradition bien accréditée.

Les Engloys, dit cette complainte,

. *Ont faic̃ defraïson*
Aux compaignons du Vau de Vire.

Il est dit ailleurs que

Le Vau de Vire est fus (est ruiné)
Qui fouilloit estre joyeux.

On fait aussi qu'Olivier Basselin en « vne compaignie moult belle chantoit gaïment & demenoit joyeulse vie par le pays de Normendye. »

Ces citations & celles que nous avons faites plus haut ne prouvent-elles pas qu'Olivier Basselin & ses joyeux compaignons s'étaient fait une telle réputation par leurs chançons, qu'on ne les nommait plus que « compaignons Vaudeviroy, compaignons du Vau de Vire, varlets de Vire; » — que leurs chançons avaient été nommées du nom de la vallée où elles avaient pris naissance (vau de Vire), et qu'enfin *val* ou *vau de Vire* avait, à la fin du XV^e siècle, une signification analogue à celle qu'a de nos jours le mot *caveau*?

Mais prouvons plus clairement encore que les *Vaux-de-Vire* de Basselin étaient devenus un genre-nouveau, qui se répandit bientôt par tout le pays.

A la fin du XVI^e siècle, Jean Le Houx, avocat Virois (mort en 1616), voulut restaurer le Vau-de-Vire dans la patrie de Basselin. Ses chançons ont dû être publiées pour la première fois vers 1570. Il ne nous reste plus qu'un seul exemplaire de la 2^e édition, publiée cent ans plus tard, à Vire, par Jean de Cefne. Mais, à défaut d'édition originale, nous possédons le manuscrit autographe, conservé à la Bibliothèque de Caen,

sous le n^o 27. Le titre que Jean Le Houx a donné à ses chanfons est celui-ci : *Le Recueil des chanfons nouvelles du Vau-de-Vire*. Il faut remarquer ce mot significatif *nouvelles*. Ce mot ne dit-il pas que les chanfons de Jean Le Houx étaient faites sur le patron des vieux *Vaux-de-Vire*? — D'ailleurs, l'œuvre de Jean Le Houx est pleine de passages qui prouvent jusqu'à l'évidence que les *Vaux-de-Vire* étaient, comme je l'ai déjà dit, un genre nouveau, un genre à la mode.

Page 12 (Édit. du bibliophile Jacob) :

*Faisant l'amour, je ne scaurois rien dire
Ne rien chanter, finon un Vau-de-Vire.*

Page 104 :

*C'est assez, troupe honorable,
De ces gentils chants Virois...*

Page 107 :

*Le temps jadis, on se fouloit esbattre...
En répétant les Viroises chanfons...*

Page 115 :

*Mais le vin, honoré d'un gentil Vau-de-Vire
N'apporte que santé.....*

Page 116 :

*Plusieurs, en se scandalisant
De nos chansons du Vau de Vire.*

.
*Quand un Vau-de-Vire est chanté,
A boire on ne contraint personne...*

Page 117 :

*On les a censurés
Les pures Vaux-de-Vire...*

Page 121 :

*Voyant en ces vallons Virois
Des moulins fouteurs la ruine,
Où nos chants prinrent origine,
Regrettant leur temps, je disois ;
Où sont ces moulins, ô vallons,
Source de nos chants biberons ?*

*Le traficq de nos pères vieux
Estoit jadis en draperie.
Le bon Basselin, lors en vie,
Se resjouissoit avec eux...
Basselin faisoit leurs chansons
Qu'on nommoit partout Vaudevire (1)*

(1) Tel est le texte exact du ms. autographe. Le texte des éditions est très-souvent défectueux.

*Et leur apprenoit à les dire
En mille gentilles façons.*

Page 122 :

*Las ! Baffelin, avecques le bon temps
Que tu avois, faisant tes Vaux-de-Vire
S'en sont allez les bonnes gens,
Lesquels les sçavoient si bien dire.*

Page 123 :

*Prenons congé des gentils Vaux-de-Vire :
Le temps n'est plus qu'on les doive chanter...*

Page 131 :

*..... J'entends que plusieurs badauds
S'en vont disant : « Ce n'est qu'yvrognerie
Que les Vaux-de-Vire nouveaux.*

Page 132 :

*Grand foulas m'est d'ouïr, aux tables,
Chanter ces rouges museaux
Avecques leurs grosses falles
Ces Vaux-de-Vire nouveaux.*

Page 137 :

Il n'est que mesnager sa vie

*Et chanter, vivant bien contents,
Les Vaux-de-Vire du vieux temps.*

Page 145 :

*J'aime tant ceste mélodie
De nos Vaux-de-Vire nouveaux.*

Enfin, page 187, Jean Le Houx, persécuté pour ses chansons, pour ses *Vaux-de-Vire nouveaux*, les défavoue.

*Moy mesme j'en ay honte avec un repentir,
Je voudroys que jamais elles n'eussent pris vie;
Mais elles ont déjà pris cours en la patrie
Qui malgré moy les chante ; & me fault le pâtir.*

J'en passe, ne voulant, ni ne pouvant tout citer. Que prouvent les citations que j'ai faites ? 1^o que Le Houx admet (& lui, *Virois*, doit le savoir mieux que personne) que Baffelin est le père des *Vaux-de-Vire* ; 2^o que le *Vau-de-Vire* est un genre nouveau, fort à la mode depuis Baffelin, qu'il a pris cours en la patrie & que partout on chante ces sortes de chansons.

Si quelqu'un, après ces témoignages, a encore des doutes, je le renvoie à des auteurs normands, connaissant *Vire* & le *Val-de-Vire*, & par conséquent, incapables de commettre une erreur étymologique. Le savant Bourgueville de

Bras , dans ses *Recherches & Antiquitez de la Neustrie* (page 56 de l'édit. de 1588), dit, en parlant de Vire : « C'est aussi le pays d'où sont procédées les chansons que l'on appelle *Vaux-de-Vire*, comme ces deux :

*Hellas! Ollivier Baffelin.....
En la duché de Normendye
Il y a si grant pillerye.....*

La Frefnaye-Vauquelin (né près de Falaise en 1536), qui fit ses humanités à Paris, où il se lia d'amitié avec Du Bellay & Ronfard, & qui dut voir souvent, à Paris, le mot Vaudeville ou le mot Voix-de-Ville imprimé dans les Recueils de chansons, La Frefnaye-Vauquelin, dis-je, ne se laisse pas prendre à ces mots équivoques, & il écrit deux fois, *Vaux-de-Vire* dans son *Art poétique* (livre 11).

*Et les beaux Vaux-de-Vire & mille chansons belles;
Mais les guerres, hellas! les ont mises à fin.
Si les bons chevaliers d'Olivier Baffelin
N'en font à l'avenir ouïr quelques nouvelles.*

Et dans le même livre :

*Chantant en nos festins, ainsi les Vaux-de-Vire,
Qui, sentant le bon temps, nous font encore rire...*

Mais voici un témoignage plus précis & plus concluant encore. Dans la description contenant toutes les singularités des plus célèbres villes & places remarquables du royaume de France... par François Des Rues (de Villedieu, à quelques lieues de Vire), on lit, page 194, de l'édition publiée en 1611, chez Jean Petit, à Rouen : « Vire, qui est une assez belle ville, ayant chasteau & siège d'affises, & receptes de tailles & aides. Par ainfi, les citoyens font fort honorables..... Le terroir voisin de ceste ville porte le nom de Vau-de-Vire, de laquelle & du fufdict pays ont & tiennent leur nom les chansons anciennes & communes, appelées vulgairement *Vaux-de-Vire*, desquelles fut autheur un appelé Olivier Baffelin » (1).

Est-ce assez clair ? Je crois avoir suffisamment prouvé que le mot *vaudeville* vient du mot Vau-de-Vire, par une légère corruption, c'est-à-dire, par le changement, si fréquent dans toutes les langues, de l'*r* en *l*. Bernard de La Monnoye, Paulmy & d'autres, qui ignoraient fans doute

(1) Voir, en outre, F. Belleforest, André Duchesne, Gabriel Dumoulin, le père Martin (*Athenæ Nor-mannorum*. Ms. de la Bibl. de Caen).

l'existence de la vallée de Vire, font allés chercher des étymologies précieuses ; mais on ne peut les admettre, sans donner une entorse à l'évidence historique.

Je n'ai plus qu'un mot à dire. Louis Du Bois, lorsqu'il a publié, en 1821, trente-quatre chansons du ms. de Bayeux, parle assez dédaigneusement des soixante-huit autres, qu'il a laissées, & que nous publions aujourd'hui. Il dit que ce manuscrit est *un mélange de bon, de médiocre & de mauvais surtout*, & que *ce qu'il présente au public éclairé est tout ce qu'il renferme de bon*. Louis Du Bois est bien sévère ; mais sa sévérité fait sourire, quand on se souvient qu'il n'a eu entre les mains le manuscrit de Bayeux que quelques heures à peine, & que, dans sa précipitation à copier furtivement trente-quatre chansons, il a oublié non-seulement des vers, mais des couplets entiers, & qu'il a plus d'une fois, comme on le verra dans nos notes, confondu ensemble deux chansons distinctes, ou fait deux chansons d'une seule. Je ne parle pas des nombreux vers mis de force dans une place qui n'est pas la leur, & où ils ne présentent aucun sens. Louis Du Bois n'a donc pu être bon juge de la valeur du ms. de Bayeux. Moins sévère que lui, nous avons tout publié. Ce qui n'a pas d'intérêt pour nous, ce que nous n'avons pas

compris , d'autres l'apprécieront , le comprendront peut-être. Quoi qu'il en soit , en publiant en entier les mss. de Bayeux & de Vire , nous avons cru faire plaisir aux amis de notre vieille littérature , & rendre hommage au *Virois*, né malin , qui créa le *Vaudeville*.

ARMAND GASTÉ ,

Professeur-agrégé de l'Université.

Vesoul, 10 avril 1866.



...the ... of ...
...the ... of ...
...the ... of ...
...the ... of ...
...the ... of ...

...the ... of ...
...the ... of ...
...the ... of ...

...the ... of ...
...the ... of ...
...the ... of ...

...the ... of ...
...the ... of ...
...the ... of ...

...the ... of ...
...the ... of ...
...the ... of ...

...the ... of ...
...the ... of ...
...the ... of ...

...the ... of ...
...the ... of ...
...the ... of ...

...the ... of ...
...the ... of ...
...the ... of ...

...the ... of ...
...the ... of ...
...the ... of ...

...the ... of ...
...the ... of ...
...the ... of ...

...the ... of ...
...the ... of ...
...the ... of ...



CHANSON I.

(Louis Du Bois, ch. I.)

B'EST à ce jolly moys de may
Que toute chose renouvelle,
Et que je vous présentay, belle,
Entièrement le cueur de moy.

*Les arbres, par leur grant beaulté,
Se sont treflous couvers de verd :
Les oyseillons y ont chanté
La nuit, le jour, comme il appert :*

*L'alouette & aussi le gay (1),
Avec la gente teurterelle ;
Qui à son jolly chant appelle
Le rouffignol qui est tant gay.*

*M'amyé m'a salut mandé
Par vng messager seulement ;
Ainsy qu'il m'a contremandé
Au jolly bois où il m'attend.*

*Présentement, je m'y en voy ,
Et luy diray : « Ma damoyfelle,
Par mon ferment vous êtes celle
Qui refiout le cueur de moy.*

(1) Le gay. En Normandie, on dit encore le gay pour le geai. (L. D.)



CHANSON II.

(Louis Du Bois, ch. I.) (1)

HELLAS! *mon cueur n'est pas à moy :*
Il est à vous, ma douce amye;
Mais d'une chose je vous prie :
C'est vostre amour; gardez-la moy (bis).

Bien heureux seroys sur ma foy,
Se vous tenoye en ma chambrette,
Deffus mon liât ou ma couchette!
Plus heureux seroys que le roy! (bis).

Faulx envieux parlent de moy,
Difant : « De deux, j'en aimes une. »
De cest une j'ayme chascune
Plus qu'on ne pense, sur ma foy (bis).

Je vous supply, pardonnez-moy,
Et ne mectez en oubliette
Celui qui la chanson a faite
A l'ombre d'vng coppeau de moy (bis) (2).

(1) Cette deuxième chanson a été à tort réunie à la première par Louis Du Bois.

(2) *Coppeau* pour *coupeau*, de *moy* pour de *may*, c'est-à-dire sommet d'un arbre couvert de ses premières feuilles de mai. (L. D.)

CHANSON III.

(Louis Du Bois, II, ms. Le Pelletier, V. — Voir les variantes.)



LA duché de Normendye (1),
 Il y a si grant pillerye,
 Que l'on n'y peult auoir foison (2).
 Dieu doint qu'elle soit apaisie,
 Ou il fauldra que l'on s'enfuye,
 Et laisser chascun sa maison.

Quant à moy, je n'y feray plus,
 Car il n'y a point d'aisement (3),

(1) Bourgueville de Bras, dans ses *Antiquitez de Caen*, a cité les deux premiers vers de ce Vau-de-Vire historique qu'on regardait comme perdu. M. Pluquet ajoute : « D'après le fujet & la manière, je l'attribue à Baffelin. »

(2) *Foison*, abondance.

(3) *Car il n'y a point d'aisement*
Pour la doubte des court-vestus.

Ces deux vers ont été, dans l'édition de Louis Du Bois & dans celle du bibliophile Jacob, transposés

*Pour la doubtte des court-vestus (1),
Qui nous viennent voir trop souvent.*

*Ils viennent par grant ruderye
Demander ce que n'auons mye,
Et nous donnant maincēt horion.
Encore fault-il que l'on leur die :
« Mes bons seigneurs, je vous en prie,
Prenez tout ce que nous auon. »*

*Je leur donnasse voulluntiers,
Se je pensoye auoir de quoy :
Maiç, sur ma foy, tous mes deniers
Et tout mon bien est hors de moy.*

d'une façon inintelligible. Nous trouverons encore un assez grand nombre de ces transpositions malheureuses.

(1) *Doubte*, crainte (Voir les variantes); *court-vestus*. Ceci peut s'entendre des Anglais. Dans un ancien tableau de la bataille de Formigny, lequel est à Bayeux, les fantassins de cette nation sont représentés avec des jaquettes fort courtes. (Note de M. Pluquet).

Le bibliophile Jacob ajoute : « Nous croyons plutôt que les *court-vestus* sont les sergents ou les recors qu'on appelait ainsi, par opposition aux gens de robe longue ou magistrats. » Cette distinction me semble bien subtile. (Voir, d'ailleurs, l'Introduction aux *Chants historiques*. A. G.)

*Je ne puis faire courtoysie,
 Car poureté me contrarie,
 Et me tient en subjection.
 Je n'ay plus amy ne amye
 En France ne en Normendye (1)
 Qui me donnaſt vng porion.*

*Dieu veuille meſtre bonne paix
 Par toute la Creſtienté!
 Maiſ que ce ſoit à tout jamais :
 Si vivrons tous en loyauté.*

*Se Creſtienté fuſt unye,
 Nous menaſſon joyeuſe vie,
 Et meſtrion triſteſſe en priſon.
 Ceulx par qui c'eſt, Dieu les mauldye,
 Et auſſi la Vierge Marye,
 Sans auoir jamais guarifon.*

(1) *En France ne en Normendye.* En Normandie, on ne regardait pas encore cette province comme faiſant partie du royaume. (L. D.) Plus tard encore, Jean Le Houx difait :

*De nous ſe rit le François ;
 Mais vrayment, quoy qu'il en die,
 Le cidre de Normandie
 Vault bien ſon vin quelquefois, &c. (A. G.)*

VARIANTE.

Nous donnons en entier un second texte de cette chanson, qui se trouve dans le ms. de M. J.-F. Le Pelletier, avocat à Vire.



*EN la duché de Normendye
Il y a si grant pillerye
Que (sic) on n'y peult auoir foison.*

*Dieu veuille qu'elle soit abollye
En la duché de Normendye,
Ou il faudra que (sic) on s'enfuye
Et laisser chascun sa maison.*

*Quant à moy, je n'y seray plus,
Car on n'y a point d'agrément
Par la crainte des court-vestus
Qui nous viennent voir si souvent.*

*Ils viennent par grant ruderye
En la duché de Normendye
Demander ce que n'auons mye
En nous donnant maincât horion.*

*Encor fault-il que (sic) on leur dye
 Mes bons seigneurs, je vous mercye,
 Prenez tout ce que nous auon.*

*Je leur donnasse volluntiers,
 Par ma foy, se j'eusse de quoy ;
 Maiç, par mon âme, mes deniers
 Et tout mon bien est hors d'omoy.*

*Je ne puis faire courtoisye
 En la duché de Normendye ;
 Car poureté me contrarye
 Et me tient en subjection.*

*Je n'ay plus amy ne amye,
 En la duché de Normendye,
 Qui me donnaft vng porion.*

*Il n'y a plus de loyaulté
 Aux gens de mestier ou marchands,
 Il n'y a plus de seureté
 Ne en la ville ne aux champs.*

*L'Église n'est point bien seruye
 En la duché de Normendye.
 Noblesse veult grant signeurie ;
 Le mauvais temps est en saison
 Auprès du roy n'y a qu'envye.*

CHANSON IV.

(Louis Du Bois , III.)

ROYNE *des flours, que je désire tant
Quant je vous vois, mon cueur volle de joye.
Las! diçtez-moy se vostre amour est moye*(1):
Diçtez-le-moy, gentil corps advenant!

Délicieux, gentil fleur de gayté (2),
*La plus belle qui oncques fust en vye
Vous en auez mon cueur o vous porté* (3):
Gardez-le bien, ma seur, je vous en pryé!

*Ces faulx jalloux, hellas! je les haix tant,
A nulle fin, voir je ne les pourroye.
Ces mesdisans sont tousiours en la voye.
Vostre seray le temps de mon vivant.*

(1) *Moye*, mienne.

(2) Louis Du Bois avait oublié ce secong couplet.

(3) *O vous* : *o & do*, en Basse-Normandie, signifient toujours avec.

CHANSON V.

(Louis Du Bois , IV.)

L E bon espoir que mon cueur a,
 Sus le temps qui est advenir,
 Me faiçt tousiours en joye tenir.
 Ce qui doit advenir vendra.

*Le vent qui vente d'une part (1)
 Si ne peult pas tousiours durer.
 Il fault qu'il change tost ou tard ;
 Maiç trop il nous peult anoyer.*

*L'on diçt : « Hastivet s'eschauda » (2).
 Payne et doulleur nous fault souffrir.
 Qui emprunte ne peult choisir,
 Si ay-je ouï dire, long-temps a.*

(1) Ce couplet avait été singulièrement défigur  dans Louis Du Bois. Le second vers  tait le troisi me, & le troisi me le second.

(2) *Hastivet*, orge h tif. *Hastivet s'eschaude*, proverbe normand qui signifie : ce qui est fait trop promptement r ussit mal (M. Pluquet).

*Qui bien fera , bien trouvera ,
 Il ne se fault point esbahir .
 Pour vng petit de mal souffrir ;
 Car puis après bon temps vendra .*

*J'ay enduré payne et doulleur ,
 Par mon serment , le temps passé ,
 Qui m'a faict changer ma couleur .
 En vérité , j'en suis lassé (1) .*

CHANSON VI.

E^N *amours n'a , sinon bien ,
 Nul mal qui ne luy pence ;
 Amours font faire mainc̄s tours ,
 Et mainc̄te contenance .*

(1) Voir Recueil de farces, loties & moralités (*Bibl. Jacob.*—*Delahaye*, 1859). On trouve dans la *Condamnacion de Banquet*, p. 316, un timbre de chanson : *Adviengne qu'avenir pourra*, qui ressemble singulièrement au dernier vers du premier couplet de cette chanson : *Ce qui doit advenir vendra*.

*Je le dis pour mon amy ,
 Qui est gay et bien jolly ,
 Je le congnois d'enfance .
 S'il m'ayme , si fais-je luy .
 Dieu le gard de meschance (1) .*

*Il est d'vng si beau maintien !
 Bel à grant suffisance ,
 Mon cueur veult , et moy , le sien
 D'une vollunté france .*

*S'il estoit par Sainct Remy ,
 Avec moi jour et demy ,
 J'ay en luy tel fiance
 Qu'il n'y seroit endormy ,
 Tant est plain de plaifance !*

(1) Il y a dans le manuscrit même une variante : au-dessous de *meschance*, on lit *grevance*.



CHANSON VII.

(Ms. Le Pelletier, XVII. Voir les variantes.)

SOUVENT je m'esbats & mon cueur est marry,
 Je vis en deuil & en grant desplaisance,
 Touttes les foyz que j'en ay souvenance :
 C'est de la belle qui vers moy a failly.

El m'auoit baillé & promise sa foy,
 Qu'el m'aymeroit par dessus tous loyaulment :
 Mais avec elle, vng aultre je trouway,
 Lequel son plaisir prenoit secrètement.

Oncqz à nul jour plus tristeffe ne vy :
 De moy aymer el me monstroït semblance,
 Et si disoit qu'el auoit défrance
 D'estre m'amyë : maiç elle m'a failly.

Pas n'eusse cuidé voir, n'en doubtez mie,
 Que pour nul rien m'eust voullu decepvoir.
 Celuy est prins de bien grande follie
 Qui cuide fame à lui tout seul auoir.

*De leurs faulces amours & d'elle je dis : « Fy ! »
 Car tout leur fait, ce n'est que décevançe.
 Il est bien fol qui en fame a fiançe! (1)
 Car, à bien peu, els sont toutes ainſy.*

VARIANTE.

La même chanſon ſe retrouve dans le ms.
 Le Pelletier, mais avec quelques changements.
 La voici :

SOUVENT *m'efbats, & mon cueur eſt marry ;
 Je vis en deuil & en grant deſplaiſançe
 Toutes les foyſ qu'il me vient ſouvenançe
 D'une fame qui vers moy a failly.*

(1) *Il eſt bien fol qui en fame a fiançe.*

N'eſt-ce pas ce vers qui a inſpiré à François I^{er} ſon
 diſtique :

*Souvent femme varie :
 Bien eſt fol qui ſ'y fie ?*

*Promis m'auoit & assureé sa foy ,
 Qu'el m'aymeroit dessus tous loyaulment ;
 Maiꝛ avec elle un homme j'aperçois
 Qui de son corps jouit paisiblement.*

*De ces amours & d'elle je dis : « Fy ! »
 Veu que d'aymer elle a seule semblance.
 Il est bien fol qui en fame a fiance.
 Un chascun dit qu'els sont toutes ainsy.*

*Advis m'estoit , certes n'en doutez mye,
 Qu'aultre que moy n'auroit voulu aymer.
 Celluy est bien espris de grant follye
 Qui pence fame pour luy tout seulement.*

CHANSON VIII.

Dans le ms., la page qui porte le chiffre VIII est en blanc. Mais nous conservons cette pagination pour qu'il n'y ait aucune erreur dans nos renvois.



CHANSON IX.

(Louis Du Bois , VI.)



DIEU mercy ! j'ay bien labouré :
 Auffy ma charrue est lassée.
 Jamaiꝝ je ne l'atelleray,
 Tant qu'el soit un peu reposée (bis).

*J'auoys deux bœufs et vng poullain,
 Qui soulloyent bien tirer d'acord ;
 Maiꝝ le rouge a le cueur si vain
 Qu'a bien petit qu'il n'en est mort.*

*Hellas ! il est bien enhamnè
 De la grant doulleur que j'auoye ,
 Dont j'ay laissè , bien estonné,
 Ma charruette emmy la voye.*

*Je lefray ma terre géfir ,
 Qui se voulfist bien labourer.
 D'en voir le fruiè j'ay grant désir :
 Dieu m'y doint d'y persévérer !*

*En tout temps, esté et hyver ,
 Volluntiers je laboureroye
 D'acord , de haiç , sans estriver (1) :
 J'y prends foulas , plaisir et joye.*

*Maiç il y a vng feugueray (2),
 Qui est l'orée d'une vallée,
 Où j'ay mainçtes fois bouté
 Ma charrue jusqu'à la raye.*

*Il fault mon poullain reposer ,
 Et frotter et tenir chaud ;
 Car il ne se veult disposer
 A labourer : le cueur luy fault.*

(1) De *haiç* , de bon cœur.—*Sans estriver* , sans réchigner.

(2) *Feugueray* , lieu planté de fougères.



CHANSON X.

(Louis Du Bois, V.)

E^N *despit des faulx envieux,
 Qui font aux loyaulx amoureux
 Payne très-dure,
 Nous irons jouer, vous & moy,
 Sus la verdure.*

*Margot, Bietris & Alifon,
 Jouenne, Jouen & Bertelet (1)
 Vendrez-vous point ouïr le son du flageolet
 Et dancier sus le muguet
 De si bon het
 Sus la verdure ?*

*Ceux qui font en amours heureux
 Des mesdisans & envieux
 Jamaiç n'ont cure :
 Car leur esbat est en tous lieux
 A qui mieulx mieulx
 Sus la verdure.*

(1) Noms de baptême défigurés, comme c'est l'usage en Normandie : Marguerite, Béatrix, Louïse, Jeanne, Jean, Barthélemi. (L. D.)

CHANSON XI.

BELLE, très-douce Mère Dieu,
Tenez ces fols en joye ! (bis)
Et hoye ! (bis.)

Be, je be, je m'y levay
Par vng lundi matin,
Plus tard que ne foulloye.
Be, quand be, quand m'en entray
En no jolly jardin (1)
Be, no rôtiiffait l'oye (bis) (2).
Et hoye ! (bis.)

Be, je m'en entray chieulx mon voifin (3)
Où no rôtiiffait l'oye,
Auprès du feu, pour boire vin,
Emprès la léchefroye.
Be, je mouilloys mes doigts dedans,
Et puis je les lechoye.

(1) No, notre.

(2) No, on.

(3) Chieulx se dit encore, à la campagne, pour chez.

*Et veci la vieille venir ,
 Celle à qui estoit l'oye ,
 Et me fist passer par vng trou
 Par où le chien passoye.*

CHANSON XII.

(Louis Du Bois , XI.)

O^N *doibt bien aymer l'oyfellet ,
 Qui chante par nature
 Ce moys de may sus le muguet ,
 Tant comme la nuit dure.*

*Il faiã bon escouter son chant
 Plus que nul autre , en bonne foy ;
 Car il refouit mainã amant ,
 Je le sçay bien , quant est à moy .*

*Il s'appelle rouffignolet ,
 Qui meã toute sa cure
 A bien chanter & de bon het .
 Aussy , c'est sa nature .*

Le rouffignol est soubz le houlx ,
 Qui ne pence qu'à ses esbats.
 Le faulx jaloux se fiet deffoubz
 Pour luy tirer son mathelas (1).

La belle qui faisoit le guet
 Luy a diçt par injure :
 « Hellas ! que t'avoit-il meffaiçt ,
 Meschante créature ?

CHANSON XIII.

VOSTRE beaulté, beaulté gente & jollie
 A my mon cueur en si grant défespoir,
 Que nuiçt ne jour je ne puis reposer,
 Tant suis de vous en grant mélencollie.

L'amour de vous me tient en desconfort,
 Et si ne puis l'auoir aucunement,
 J'airay plus chier à deffervir la mort
 Que de vivre en ce point longuement.

Si me meçtez vng terme, je vous prie,
 Secrètement que puisse à vous parler :
 Se vous et moi ne pouvons accorder,
 Las ! je voy bien qu'il est faiçt de ma vye.

(1) Mathelas, matras, flèche, de maçtare. (L. D.)

*Il a long-temps que de vous j'ay envye,
Plus que de fame en ce monde vivant.
Jama'z homme ne vous ayra autant :
Mai'z j'ay grant peur que plaide sans partie*

*Or, voy-je bien que c'est à moy follye
D'estre amoureux & de m'en tourmenter.
Doresnavant, il m'en fault desporter.
Adieu vous dis, ma très-loyalle amye.*

CHANSON XIV.

(Ms. Le Pelletier, XVI.— Voir les variantes.)

ROYNE des flours, la plus belle du Vau de Vire,
Quant ne vous voy, mon cueur est en esmoy.
S'il vous plairoit vous tenir emprès moy,
Vous osteriés mon cueur hors de martire.

*Est-il homme, belle, dictiez-le-moy
Qui vous ofast descouvrir sa pencee?
Vostre beaulté m'a mis en tel esmoy,
Se confort n'ay, ma vie est affinée.*

*Confortez-moy, ma seur, ma bien aimée,
Et me oftez de mon cueur la doulleur.*

*Et me donnez, si vous plaiſt, voſtre amour,
Laquelle j'ay longuement deſirée.*

*Secrètement, deſclarez ſans eſmay
Se vous eſtez de nully amoureuſe.
Voſtre beaulté, une fois ſe je l'ay,
Vos yeux rians font ma pencée joyeuſe.*

*Or n'eſt-il flour, ne la roſe eſpanye,
Ne lavende qui porte grant odour,
Ne rouſſignol, qui chante au poinct du jour,
S'il eſtoit mort, qui n'en revinſt en vye?*

VARIANTE.

Nous donnons ici en entier la chanſon XVI
du ms. Le Pelletier.

ROYNE des fleurs, la fleur du Val de Vire,
Quant je vous voy, mon cueur eſt en eſmoy.
S'il vous plaiſoit faire vng amy de moy,
Vous oſteriés mon cueur hors de martire.

*Or, oſtez donc doulleur, melancholye,
Puiſqu'ainſy eſt que ſuys donné à vous,
Et que vous eſtes ma dame par amours.
Ce mois de may meſnerois joyeuſe vye.*

*Plust-il à Dieu, le doux fils de Marie,
 Que nous fussions tous deux en une tour.
 Vous monstreroyz vrayment main& petit tour,
 En rabaiſſant toute ma fantaſie.*

*Or, me baiſez encore vng coup, m'amyce,
 En attendant que puiſſiez revenir.
 De loin de vous je ne puis deſpartir,
 Tant eſt de vous la mienne amour ravyc.*

*Belle, de vous deſpend toute ma vye.
 Quant dollent ſuys, m'y donnez guarifon:
 Et ſi captif, me je&tez hors priſon.
 Benoſt le jour qu'oncques vous ay choiſie.*

*Or, n'eſt-il fleur ni roſe eſpanouie,
 Ni lavende, qui porte grant odour,
 Le rocignol (ſic), qui chante au poin& du jour,
 S'il eſtoit mort, il reviendrait en vye.*



CHANSON XV.



BEVON, ma commère, nous ne bevon point.
 Ils estoient trois dames d'acord & d'apoint.
 Disant l'une à l'autre : nous ne bevon point,
 Bevon, ma commère, nous ne bevon point.

Bevon, ma commère, nous ne bevon point.
 Il y vint vng rustre, tout en beau pourpoint,
 Pour servir les dames très-bien et à point ;
 Bevon, ma commère, nous ne bevon point.

Bevon, ma commère, nous ne bevon point,
 Se dirent les dames, vecy bien à point.
 Faison bonne chère ; ne nous faignons point (1).
 Bevon ma commère, nous ne bevon point.

Bevon, ma commère, nous ne bevon point.
 Le mignon commence : il ne tarda point ;
 De servir s'avance, tout à leur bon point.
 Bevon, ma commère, nous ne bevon point.

(1) Ne nous faignons point. Ne soyons pas faignantes à boire (faignantes).

*Bevon, ma commère, nous ne bevon point.
De chanter s'avance, en doulx contrepoin,
Et en grant plaisir vint fraper au poin.
Bevon', ma commère, nous ne bevon point.*

*Bevon, ma commère, nous ne bevon point.
Des maris doubance nous n'en ayon poin;
D'eulx n'airon grevance, car ilz n'y sont poin.
Bevon, ma commère, nous ne bevon point.*

CHANSON XVI.

(Louis Du Bois, X.)

O^{R, sus; or, sus; par dessus tous les aultres (1),}
Begny soit le coqu!

Oncqz tel oyfel ne fust veu!

Janin, Janot, es-tu poin marié?

— *Eh! ouy, dist-il, que Dieu en ait bon gré,
A une dame qui d'aymer m'a prié.*

— *Janin, Janot, es-tu poin marié?*

(1) Louis Du Bois avait, je ne fais pourquoi, changé les premiers vers de chaque couplet en deux lignes de prose. Le bibliophile Jacob a le premier rétabli le texte.

*Hé Dieux ! hellas, puis le jour de mes nocces
Oyseau fuyz devenu.*

— *Janin, maiç quel oyseau es-tu ?*

Es-tu pinchon, linot, merle ou cahu (1) ?

— *Nennin, dist-il, je suis vng vray coqu ;
En Normendye sommes cent mille & plus,
Et ô Dieux ! hellas, oyseau suis devenu (2).*

*Janin, Janot, ainsi que dist ta fame,
Beste t'es devenu.*

— *Hellas ! je suis homme perdu (3).*

Suis-je finge, marmot ou chat barbu ?

— *Nennin, dist-il, tu es vng cerf cornu,
Allant par ville, tout chauffé & vestu.
Hé, Janin, Janot, beste t'es devenu.*

Or, fus ; or, fus, &c.

(1) *Cahu*, chat-huant.

(2) Louis Du Bois avait oublié ce vers.

(3) *Ibid.*



CHANSON XVII.

NE l'oseray-je dire
 Se j'ayme par amours?
 Ne l'oseray-je dire?

Mon père m'y maria,
 Vng petit devant le jour ;
 A vng villain m'y donna,
 Qui ne sçait bien ne honour.
 Ne l'oseray-je dire?

La première nuictée
 Que fus couchée o luy,
 Guerez ne m'a prisée :
 Au lià s'est endormy.
 Ne l'oseray-je dire?

Je suis deslibérée
 De faire vng aultre amy
 De qui seray aimée
 Mieulx que ne suys de luy.
 Ne l'oseray-je dire?



CHANSON XVIII.

(Louis Du Bois , XX.)

HÉ! j'ay veu le temps que j'estoye à Bazac (1),
 Et qu'avec moy chevauchoit le Soudenc,
 Et mys le siège tout droict devant Uzac (2),
 Où il y a troys milliers de harenc
 En garnison, & autant d'espelenc (3).
 Vng chascun d'eulx, bon arbalestre au poing,
 De tirer fort ilz prenoient moult grant foing,
 Quant est à moy j'en eux mainc horion
 Dont jamais jour je n'en feray vengé.
 Regardez donc se l'on doibt dire ou non :
 « Le pain au fol est le premier mengé? »

(1) Cette chanson, comme quelques autres que nous rencontrerons, est un amphigouri que je ne me charge pas d'expliquer.

(2) Vers oublié par Louis Du Bois.

(3) *Espelenc*, éperlans.

*Hé, il n'y a d'icy en Armignac,
 Ne par delà la duché de Millenc,
 Vng si beau nedz que celui Jehan Senac
 Il me semble d'vng duc ou chambrelenc.
 Car il y a mille rubis de renc (1),
 Bien arrunez, pendant jusqz au groing (2),
 Tant qu'on le voit de cinquante lieux loing,
 Plus reluyfant que ne faict vng poupon.
 Pleust ore à Dieu qu'aujourd'huy fust logé
 Dedans Brunval, au cul de Mouquandum.
 « Le pain au fol est le premier mengé. »*

*Hé! m'en alloys l'autre jour à Luffac,
 Et rencontray, au chemin de Hodenc,
 Une fillette qui portoit vng bissac,
 Laquelle auoit sus moy l'œil & la dent.
 A tant s'arta, me tirant en vng coing (3).
 Couart je fus; me retiray au loing,
 Dont elle enfla plus gros qu'vng scorpion,
 Et de grant deuil m'eust volluntiers mengé.
 Ce nonobstant, m'en allay mon treon (4).
 « Le pain au fol est le premier mengé. »*

(1) *Renc*, de rang, alignés.

(2) *Arrunez*, arrangés.

(3) *S'arrêta*.

(4) *Treon*, train.

CHANSON XIX.

(Louis Du Bois, XXI.)

ROYNE des flours, que j'ay tant désirée,
 Las! diâez-moy comme pourray auoir⁽¹⁾
 Vostre amour, belle, que j'ay tant désirée?
 C'est tous les jours le plus de ma pencee.

— Mon bel amy, trop bien sçavez la voye.
 Par où vintes, pencez de retourner.
 Ne venez plus ainsy m'y rigoller⁽²⁾.
 Allez vous-en. Le Fils-Dieu vous pourvoye!

(1) Le deuxième & le troisième vers ont été singulièrement arrangés par Louis Du Bois. Voici ce qu'on lit dans l'édition de 1821 :

*Las! diâes-moy, diâes, royne des flours,
 Comment pourray jouir de vos amours.*

(2) *Rigoller*, me conter fleurette.



CHANSON XX.

*J'AY veu la beaulté m'amyé
 Enfermée en une tour.
 Pleust à la Vierge Marye
 Que j'en fuisse le seignour :*

*Et le solleil fust couché,
 Et le jour n'ajournast jà ;
 Et je vous tenfisse (1), belle.
 Nu à nu entre mes bras.*

*Compoins ne l'ayme plus (2) ;
 Et n'a plus de quibus.
 C'est une rabat-joye,
 Et qui pire est, plus vivre ne pourroye.*

(1) *Tenfisse*, tinffe.

(2) Cette fin, assez obscure, ne semble pas se rapporter au commencement de la chanson, qui cependant dans le ms. a les quatre couplets.

*Diâez-moy, belle fille,
Où est vostre père allé?
Par ma foy, dist-elle, sire.
Il est allé au boys chasser.*

*J'ay ouy le cor corner.
Je ne sçay si le cerf prins a.
Belle, se j'auoye vostre amour,
J'auroy mieulx chassé qu'il n'a.*

Compains, &c.

CHANSON XXI.

(Louis Du Bois, XXII.)

RECONFORTEZ le petit cueur de moy,
Hauvoy!

Qui nuit et jour (bis)

Ne m'y faict que languir.

Si de vous n'ay (bis),

Belle, aulcun resconfort,

Navré m'auéz (bis)

D'vng dard dont je suis mort.

*Or, n'est-il nul en ce monde vivant,
Tant soit-il beau, gallant & bien parlant,
Qui de ce mal m'y peust donner secours,
Si ce n'estoit mon amye par amours.*

CHANSON XXII.



*J'AY mis mon cueur en vng lieu seulement,
Si très avant qu'il ne s'en peult sortir :
Tant plus y pence & plus ay de plaisir :
Las! je ne puis jouir à mon tallent (bis).*

*Las! je ne puis à la belle parler,
Ne luy conter la grant douleur que j'ay.
Si me fault-il vers elle m'en aller,
Pour s'acquitter de sa part, comme moy.*

*Maiç il y a au quartier trop de gent,
Qui sus nous deulx ont mis tout leur déduiç
A nous gueder tant de jour que de nuit.
Maiç non, pourtant : je l'ayme loyaulment.*



CHANSON XXIII.

DÉ! je suis entré en nouvelle pencee,
 Cemoys de may, par vng doulx temps nou-
 Pour ma dame, que j'ay tant désirée, [vel,
 La plus belle qui soit soubz le solleil,

Belle, est tant belle, las!

Il n'est riens autant.

Et si est jeune, las!

Ce n'est qu'vng enfant.

Je ne luy oseray ma pensée descouvrir.

*Be, à l'adventure, comme vng loyal amant,
 Très-humblement je luy voys requerant
 Qu'elle me veuille au besoing secourir.*

— *Allez-vous-en quérir vostre vollée,
 Allez-vous-en d'icy à vos maisons.
 Pencez bientoft d'icy soudain partir.*

— *Jamaiç, belle, d'icy ne partiray,
 Tant que je sache la vostre vollunté,
 Et deussay-je estre devant vous décollé.*

— *Vous n'y mourez pas, pour l'amour de moy :
Mon cueur vous donne & tout tant que j'ay.
A vous me rends à jamais et toujours.*

— *Puisqu'ainsy est que m'estes accordée,
Je ne demande richesse ne chastel,
Et si serez de moy la mieulx aymée,
Clere fontaine, de beaulté le ruyssel.*

CHANSON XXIV.

E^N regardant vostre gratieux maintien,
Et vos beaulx yeulx, que voir je soulloye,
Amours m'ont mys en amoureuse joye ;
Mais c'est si fort que le cueur n'est plus mien.

*J'ay bon espoir d'auoir de vous soutien :
Car s'une foy de vous l'amour j'auoye
J'auroye atain& la plus haulte montjoye
Qui oncqz fust & le plus très-hault bien.*

*Toutes aultres, envers vous, ne sont rien
A comparer, se mentir ne voulloye.
Quant je vous voys, tout le cueur me resjoye
Tant me semblez de gratieux maintien.*

CHANSON XXV.

LE grant désir d'aymer m'y tient,
 Quant de la belle me souvient
 Et du jolly temps qui verdoye
 Et hoye !

Tantost aller y m'y convient
 Vers celle-là, qui mon cueur tient.
 Je croy qu'el en aura grant joye.

Belle, je viens par devers vous,
 Pour auoir plaisir & secours.
 Vostre amour trop fort me guerroye.

— Bienviengnez, amy par amours;
 Or, me dictez : Que quérez-vous ?
 Vous fault-il rien que de moy j'aye ?

— Belle, par raison me convient
 Dire d'amours ce qu'apartient,
 Que vostre amy tenu je soye.

— *Je fuis celle qui rien ne tient (1)*
A son amy, quant il y vient.
Bien vous en monstrey la voye.

— *Se faulx jalloux souvent y vient,*
Lequel m'a di& qu'il me convient
D&laisser l'amoureuse voye?...

— *Mai&, mon amy, c'est pour n&ant.*
Car, quant de vous il me souvient,
Mon cueur rit & volle de joye.

CHANSON XXVI.

J'AY advisé vng rosier,
 Dont la rose est florie;
 Et en esté comme en yver
 Elle est toute espanye (bis).

(1) Tient, tient enferm& ; par cons&quent, qui ne refuse rien.

*C'est vng très-beau bouton vermeil ,
 Qui est flori nouvellement ;
 Maiꝛ les jalloux , dont m'esmerveille
 Y font tousiours encombrement .*

*Si luy plaisoit aulcunement
 Me faire courtoisie ,
 Je luy prometꝛ , par mon serment
 L'aymer toute ma vye .*

*Se n'estoient ces faulx jalloux ,
 Qui sont plains de fol parler ,
 Bon temps auroyent vrays amoureux
 Et y pourroit-on aller*

*Avec s'amyne parler
 Dessus l'herbe jollye .
 Qui se veult faire valloir ,
 Son corps meēt pour s'amyne .*



CHANSON XXVII.

(Louis Du Bois, XXXIV. — Ms. Le Pelletier, X.
— Voir les variantes.)

L'AMOUR de moy si est enclose
 En vng jolly jardinet
 Où croist la rose & le muguet
 Et aussi faict la passe-rose (bis).

Mon jardinet est si plaisant
 Et garni de toute flour,
 Et si est gardé d'vng amant,
 Autant la nuit comme le jour.

Hellas! il n'est si douce chose
 Que de ce doux rouffignollet
 Qui chante cler au matinet.
 Quant il est las, il se repose.

Je le veis, l'autre jour cueillant
 En vng verd pré la violette,
 Et me sembla si advenant
 Et de beaulté si très-parfaicte.

*Je la regarday une pose.
Elle estoit blanche comme let
Et douce comme vng aignelet,
Vermeillette comme une rose.*

VARIANTE.

Nous donnons en entier la chançon X du
ms. Le Pelletier.



*'AMOUR de moy si est enclose
Dedans vng jolly jardinet,
Où croist la rose & le muguet
Et aussi la passe-rose.*

*Le jardin est beau & plaisant,
Qui est garni de toutes flours,
Et si est gardé d'vng amant
Autant la nuit comme le jour.*

*Je l'ensengnasse, mais je n'ose (1);
Et la plus belle à mon plaisir
Y est que on pourroit choisir.
Tant honneur en elle repose.*

(1) Je ne fuis pas sûr d'avoir bien lu ce vers.

*Je la veis vng jour cueillir
 La violette en vng verd pré.
 Tout besoin me fust de fuir ,
 Ou le faulx jalloux m'eust happé.*

*Je la regarday une pause
 Et puis tost usay de retrai&.
 Besoin m'en fust ; car il guettoit.
 Dieu merçy ! j'aperçus la chose*

*Vng aultre jour vint reposer
 Dessoubz l'ombre d'vng rosier blanc ;
 Je ne l'osay onc saluer
 Pour ce jalloux que je crains tant.*

*Las! que n'est-il dans une fosse,
 Ou si loin qu'oncques ne revis ;
 Et la belle , à mon devis ,
 A mon gré , j'aurois une pause.*



CHANSON XXVIII.

(Louis Du Bois, XXXIII.)

IL est venu le petit oyfeillon,
 Ce moys de may certainement
 Chanter auprès de ma maison
 Le cueur de moy (hauvoy!) s'en rejouit souvent.

C'est le petit oyfeillonnet
 Qui chante au verd bocaige,
 Qui en son jolly chant disoit
 Vrays amoureux en son langaige.

Je m'y levay par vng beau jour
 Pour aller voir ma douce amye;
 Car je prétens avoir s'amour :
 Mais j'en fuys en mélencholye.

Or, est venu le temps & la saison
 Qu'amoureux sont en pencement.
 Des mesdisans gardons-nous du blason (1)
 Quant est à moy, j'aimeray loyaulment.

(1) Des méchants propos.

CHANSON XXIX.

J'AIMERAY mon amy
 De bonne amour certaine ;
 Car je sçay bien qu'il m'ayme,
 Et aussi fais-je luy.

Et puisqu'il est ainsy
 Que je sçay bien qu'il m'ayme,
 Je seroye bien villaine
 D'aymer aultre que luy.

CHANSON XXX.

(Ms. Le Pelletier , VI. — Voir les variantes.)

FLEUR de gayté, donnez-moy joye
 Et hoye!
 Et m'y donnez allégement :
 Vous sçavez bien que longuement
 Plus vivre ainsy je ne pourroye.
 Et hoye!

*Je ne sçauroye plus vivre ainsy,
 Ma douce fleur, bien le sçavez.
 Se vous avez vng aultre amy
 Je vous prie : point ne le celez.*

*Mon cueur prendroit vne aultre voye.
 Si n'en fust-il onc en tallent,
 Puis l'heure que premièrement
 Vous m'accordastes d'estre moye.*

*Vous souvient-il point d'une nuyt
 Que vous debviez o moi venir.
 Pencez, je ne m'y couchay mye
 Ni n'eus vollunté de dormir.*

*Dieu sçait en quel estat j'estoye !
 J'auoys de la joye tellement !
 Advis m'estoit, par mon serment,
 Qu'entre mes bras je vous tenoye.*



VARIANTE.

Voici la chançon VI du ms. Le Pelletier.

FLEUR de gayté, donnez-moy joye,
Et me donnez allégement.

Vous sçavez bien que nullement
Plus vivre ainsy je ne pourroye.

Je ne sçauroye plus vivre ainsy,
Ma dame, bien vous le sçavez.
Si vous avez vng aultre amy,
Je vous supply, sy me chassez.

Mon cueur prendra vne aultre vye,
Si n'en fust-il onc en tallent,
Depuys le jour premièrement
Que m'accordastes d'estre m'amy.

Vous souvient-il poinct de la nuit,
Que vous debviez o moy venir,
Pour desmener joye et déduict,
Où n'eus voullunté de dormir?

Au poinct du jour je m'endormy.
Au resveiller je fus marry
Qu'entre mes bras ne vous tenoye.
Fleur de gayté, donnez-moy joye.

CHANSON XXXI.

(Ms. Le Pelletier, XIV. — Voir les variantes.)

FLEUR *de gayté, allégez le martire*
 Dont mon cueur a la paine & la doullour.
 Il vous plaira ce que mon cueur désire
 M'y soit donné : belle, c'est vostre amour.

Sans vostre amour je ne puis nullement
D'estre amoureux & d'avoir le cueur gent,
Ou aultrement certes je puis bien dire

Qu'en ma vye n'y a point de retour.
Vrays amoureux, m'y lefrez-vous occire,
Quant j'ay servy la belle chascun jour?

VARIANTE.

Voici la chanson XIV du ms. Le Pelletier,
 plus complète que celle du ms. de Bayeux.

PLAIANTE *fleur, allégez le martire*
 Dont mon cueur a paine et doulleur
 Il vous plaira donner ce que désire :
 Belle, c'est vostre cueur.

*Car sans celuy, je ne puis nullement
Estre joyeux, je vous jure ma foy.
Si vous supply, belle, très-humblement
Qu'il vous plaise prendre mercy de moy.*

*Ou aultrement, hellas! je puis bien dire
Qu'en ma vye n'y a point de secours.
Hellas! amour, m'y lesrez-vous occire
Que je servis loyaulment chascun jour?*

RÉPONSE.

*Mon bel amy, plaisant & gratieux,
Ne pencez plus fors que d'estre en grant joye,
Car vous aurez, malgré vos envieux,
L'amour de moy, que je vous ay donnée.*

*Je vous promet et vous jure, beau sire,
Qu'aultre que vous ne sera mon signour :
Malgré jalloux & mesdisans pleins d'ire,
Vous serviray de ma vye chascun jour.*



CHANSON XXXII.

(Louis Du Bois, XXIV, ms. Le Pelletier, IV. --
Voir les variantes.)

DIEU gard celle de déshonneur
Que j'ay longtems aymée !
Je l'ay aymée de tout mon cueur .
Ma jeunesse est passée.

Or, voys-je bien que c'est follye
D'y meâre sa pencee ,
Quant el m'a diâ en plorant :
Nos amours sont finées.

Despencer m'a faiâ mon argent
A la maison d'vng tavernier ,
Payer l'escot de mainâe gent ,
Dont je n'en auoys pas mestier.

Chauffes de verd m'a faiâ porter
Et souliers à poullaine ,
Et par devant son huys passer
Mainâes foy's la sepmaine.

VARIANTE.

La chançon IV du ms. Le Pelletier a huit couplets. Nous la donnons en entier.



*Dieu gard celle de déshonneur
Que j'ay longtems aymée :
Avec elle par grant douceur
Ma jeunesse ay passée.*

*Or, voy-je bien que c'est folleur
Mettre plus ma pencée,
Puisqu'elle a fait amy ailleurs,
De moy s'est esloignée.*

*Je me fuis mis à pourpencer
Quel desplaisir je lui ay fait :
Mais n'en ay peu apercevoir.
Aussi, ne voudrois l'avoir fait.*

*De bien faire il en vient meffait ;
C'est vérité prouvée.
Dieu soit loué de tout bien fait !
J'auray mieulx l'aulture année.*

*Despencer m'a faict mon argent
A la maison d'vng tavernier,
En compaignie de maincte gent
Dont je n'auois pas mestier.*

*Chauffes de verd m'a faict porter
Souliers à la poullaine,
Et par devant son huys passer
Mainctes foyz la sepmaine.*

*Le verd je ne veulx plus porter,
Qui est livrée aux amoureux,
Et de tout me veulx exempter,
S'elle ne me veult faire mieulx.*

*De moy ne fera, se m'aist Dieu!
Dorenavant aymée
S'il ne luy plaist, sy aille ailleurs.
Elle est plainte & plorée.*



CHANSON XXXIII.

(Ms. Le Pelletier, XX. — Voir les variantes.)

HELLAS! *pourquoy vivent ces envieux ?
Tristresse mort, veuillez les tous destruire.
Ilz font mourir en doulleur & martire
Par chascun jour ces loyaulx amoureux.*

*Ces faulx jalloux mourront de mort soudaine,
Qui, nuit et jour ne cessent de pincer
A m'y oster la mienne souveraine :
J'ayroye plus cher la mort à recouvrer.*

*Elle m'a donné boutons, roses & flours,
Et m'a saisi de ce que je désire,
Et sy m'a di& : Laissez mesdisans dire,
Mon bel amy; vostre seray tousiours.*



VARIANTE.

HELLAS ! *pourquoy vivent ces faulx jalloux ?*
Ces faulx jalloux meurent de mort soudaine,
Qui, nuit & jour, ne cessent de chercher
Pour m'esloingner de ma mye souveraine,
J'aymerais mieulx la mort en endurer.

El m'a promis roses, boutons & flours,
El m'a saisy de ce que désirois,
Et si m'a diâ : Laissez mesdisans dire.
Vostre seray, jusqu'à fin de mes jours.

Les faulx jalloux, que le Fils-Dieu mauldye!
Ont mal parlé sus m'amy & sus moy.
Mais si par eulx je perds ma douce amy,
Ils cognoistront qu'ilz ont desbat o moy.

Le cueur de moy en est si doulloureux
Et courroucé, dolent & remply d'ire
Pour la belle que souvent je désire,
Las ! je n'en dors, ni repose mes yeulx.

Du bon désir qu'auoit ma désirée
 De m'y donner parfaict contentement
 Par mesdisans elle en fust destourbée (1).
 D'elle je n'ay que son consentement,

Qu'el m'y donna, me voyant langoureux
 Enfin faudra qu'elle y soit deslaidée
 De son amour qu'el m'y auoit donnée,
 Par ces meschants mesdisans, envieux.

S'ainsy estoit qu'eusse perdu m'amy,
 Je m'en iroys sans nul esbattement
 En vng désert pour y finir ma vye,
 Où languiroys en peine & en tourment.

Et manderoy au jolly dieu d'aymer,
 Par messager, qui lui sçauroit bien dire,
 Qu'il vienne tost pour mesdisans destruire,
 Ou aultrement je finiray mes jours.

Hellas! pourquoy vivent ces faulx jalloux?
 Tristresse mort vienne tous les destruire!
 Ils font mourir en douleur & martire
 Par chascun jour tous loyaulx amoureux.

(1) Destourbée, détourber est encore tous les jours employé en Basse-Normandie pour dire déranger, ennuyer.

CHANSON XXXIV.

(Ms. Le Pelletier, XI. — Voir les variantes.)



ON *cueur est tant bien assis,*
(Dieu m'y doint joye!)
Qu'en ce monde ne pourroye
Mieulx choisir, ce m'est advis.
En el sont tous mes désirs.

Choisissez, vrans amoureux,
Quant est à moy, j'ay choisi :
La belle aux rians yeulx
M'a choisi pour son amy.

Il m'estoit erfoir advis que la tenoye (1),
Et qu'entre ses bras j'estoye
Pour luy faire à son plaisir.
Au resveiller, j'en fus marry.

(1) *Erfoir*, hier soir.

VARIANTE.

Voici la XI^e chançon du ms. Le Pelletier.

MON cueur est tant bien assis,
 Dieu lui doit joye !
 En ce monde ne pourroye
 Mieulx choisir à mon advis.

Car elle est à mon plaisir.
 Choisissez, vrays amoureux !
 Quant est à moy, j'ay choisi,
 Car la belle aux rians yeulx
 M'a retint pour son amy.

Et m'estoit ce soir advis
 Que je la revoye
 Et qu'entre ses bras j'estoye
 Et faisois tout à mon plaisir ;
 Mais au resveiller fus marry.

Je me suis du tout soumis
 A faire sa vollunté.
 Je prie Dieu de Paradis
 Tout ce que luy fais de plaisirs
 Veuille qu'elle les prenne en grey.

*Plus j'en vivroye,
Et plus jolly j'en seroye.
Pour bien ce m'est advis:
Car en elle j'ay mon cueur mis.*

CHANSON XXXV.

CHASCUN mauldit ces jalloux :
*Maiç je ne les mauldiçz mye ;
Il n'est pas vray amoureux
Qui n'est jalloux de s'amyè.*

*Qui bien ayme par amours
Loyaulment, je vous affie ,
Il en yroit jusqu'à Tours,
Pour voir sa loyalle amyè.*

*L'autre jour , jouer m'alloye
Tout autour d'vng verd buisson ,
Je trouvay m'amyè par voye
Parlant à vng compaignon.*

*Et luy disoit bas en riant
C'estoit qu'el fust s'amyè.
Maiç el luy va respondant
Que cela ne seroit mye.*

CHANSON XXXV bis (1).

(Louis Du Bois, XXIII.)



LA compaygnie d'vng bauchier (2),
 Venus sommes du Vau de Vire
 En pélerinage à Saint-Gire (3).
 Jésus nous gard d'encombrier,
 Jésus nous gard d'encombremment !

Venus sommes certainement
 Accomplir le pélerinage.

Accompagnés de maincte gent,
 Venus sommes certainement,
 Et ne quérons point davantage.
 Jésus nous gard d'encombremment
 Venus sommes dévotement
 Accomplir le pélerinage.

(1) Nous avons conservé, comme pour les chansons VIII & IX, ce numérotage inexaet, qui est celui du manuscrit.

(2) *Bauchier*, ouvrier en cette sorte de maçonnerie que l'on appelle *pisé*, & qui se nomme encore en Normandie de la *bauge* (L. D.).

(3) *St-Gire* (St-Gilles), village à une lieue de St-Lo où il y a un pélerinage fameux (L. D.).

*Nous sommes gens tout d'vng mestier,
 Qui ne voullons que ouïr bien dire,
 Et ne voullons nully mesdire (1)
 Si ne commenche le premier,*

*Nous voullons tenir l'ordonnance
 Que nostre sire roy de France
 Nous a donné, la fove-mercy (2),
 Et estre de son alliance
 Pour le servir à sa plaissance,
 Et nous tiendrons avecques luy.*

*Se les Engloys venoient piller,
 Nous les mestrons à tel martire
 Que nous les garderons de rire
 Et d'aller à nostre poullier (3) (4).*

(1) *Nully*. De personne (vieux datif français).

(2) *La fove-mercy*, par sa grâce.

(3) Poulailier.

(4) Il est de toute évidence que cette chanson patriotique a été composée par un *compagnon du Vau de Vire*.



CHANSON XXXVI.

POUR avoir fait au gré de mon amy.
 Esse raison d'en estre diffamée,
 Ma renommée estre si entamée,
 Et mon las cueur, de tout plaisir amy.

Sa grant beaulté sy m'auoit tant ravy
 Si que j'en suis à jamais affamée.
 Las! je l'auois pour mon amy choisi
 De bon amour si bien arracinée (sic),
 Qu'impossible est d'en estre séparée
 Tant que mon cueur soit de luy accompli.

CHANSON XXXVI bis (1).

(Louis Du Bois, XXXI. — Ms. Le Pelletier, XV. —
 Voir les variantes.)

QUANT je voy renouveler (2)
 La gratieuse saison,
 Mon cueur est bien en prison
 Quant je n'ose plus chanter.

(1) Voir la note 1 de la chanson XXV bis.

(2) Louis Du Bois avait oublié ce couplet.

*Las ! je n'y chanteray plus !
 Mon cueur est trop doulloureux (1),
 Quant le Vau de Vire est fus,
 Qui souloit estre joyeux.*

*Et la blanche livrée porter ,
 Chascun vng blanc chapperon,
 Tout par bonne intention
 Sans à nul mal y pincer.*

*Adieu soit esbattement
 Et le jolly dieu d'amours.
 Je le quide entièrement
 Se de luy je n'ay secours.*

*Je suis marri & dollent ,
 Quant je voy ces collectours (2)
 Qui justifent poure gent
 Plus souvent que tous les jours.*

*Vrays amoureux , sans plus tarder ,
 Ostez mon cueur de prison,
 Et me donnez guarison ,
 Ou je suis au trespasser.*

(1) Louis Du Bois avait, à tort, mis le troisième vers le second & le second le troisième, ce qui produit une assez grave erreur historique.

(2) *Collectours qui justifent*, percepteurs d'impôts qui emploient les rigueurs de la justice.

VARIANTE.

Voici la XV^e chanson du ms. Le Pelletier.

QUANT *je la vy renouveler*
La^e gratieuse saison,
Mon cueur est bien en prison
Quant je n'ose plus chanter.

Las ! je ne chanteray plus :
Mon cueur est trop doulloureux ;
Car le Val de Vire est sus
Qui souloit estre joyeux.

Et la blanche livrée porter,
Chascun un blanc chapperon,
Tout par bonne intention
Joyeulusement sans mal pincer.

Adieu soit esbattement,
Et le jolly jeu d'amours,
Je le quicte entièrement
Se de luy n'ay secours.

Vrays amoureux, sans plus tarder
Jeetez-moi hors de prison.
Et m'y donnez guarison,
Ou je suis au trespasser.

*Je suis marri & dollent,
Quant je vois ces collectours
Qui tourmentent poures gens
Plus souvent que tous les jours.*

*Nous sommes à la mort livrés,
Puisqu'il fault que nous payions
Tailles & impositions
Et les awares ufuriers (1).*

CHANSON XXXVII.

(Louis Du Bois, XXV.)

HELLAS! *il est pic (sic) de ma vye,
Et hye!*
*Mefnage a prins sur moy rigour.
Adieu command, joye & boudour (2)
Esbatement & chanterye,
Et hye!*

(1) *Ufuriers*. J'essaie de rétablir cette fin de vers que je n'ai pu lire.

(2) *Adieu je vous dis, joie et lieffe.*

*Je m'y foulloys aller esbattre
Avecquez ces gentilz gallans.
Maiż maintenant suis à mon âtre
A nourrir mes petitz enfans.*

*Dont l'vng sy bret, et l'autre crie
L'aultre m'appelle son seignour.
Le petit bret & nuia & jour.
Je n'ay bonne heure ne demye.*

*Le grant demande une cotelle,
Et la fillette vng chapperon,
Ma femme sy bret & crestelle (1).
Et Nostre Dame! que feron?*

*Be, taisiés-vous, taisiés, m'amyé.
Nous dépriron Nostre Seignour
Qu'il nous donne du pain au four.
Sy nourriron nostre mesgnye.*

(1) *Crestelle*, lève la crête, & non pas, je pense, comme le veut Louis Du Bois, crie comme la poule.



CHANSON XXXVIII.

(Louis Du Bois , XII.)

HELLAS! *Ollivier Baffelin* (1),
N'orron (sic) *point de vos nouvelles?*
Vous ont les Engloys mys à fin (2) (3).

(1) Bourgueville, fleur de Bras, dans les *Recherches & Antiquitez de la province de Neustrie* (page 56, éd. de 1588), a cité le premier vers de cette chanson.

(2) « *Vous ont les Engloys mys à fin* ». Le bibliophile Jacob croit que ces Anglais font des créanciers. C'est une plaisanterie que je n'essaierai pas de réfuter.

(3) Le même bibliophile Jacob croit que ce couplet de trois vers & celui qui commence par : « *Jusqu'à St-Lo* », sont incomplets. Il faut voir comme il se torture l'esprit pour trouver un quatrième vers (Voir pages 205 & 206 de l'édition de 1858). Il y a un malheur, c'est que j'ai vu à la Bibliothèque impériale un recueil gothique de cantiques, dont l'un, sur l'air de : *Hellas! Ollivier Baffelin* », a deux couplets qui n'ont également que trois vers & avec les mêmes rimes. — *Les Grands Nouëls nouveaux*, Biblioth. impériale Y, 6088 réserve (Y, 3424; — I. D.) pages cxvi & cxlix.

*Vous foulliés gayement chanter
Et demener joyeuse vye,
Et les bons compaignons hanter
Par le pays de Normandye.*

*Jusqu'à Sainct Lo, en Cotentin,
En une compaignye moult belle (1)
Oncques ne vy tel pellerin.*

*Les Engloys ont faiçt defraison
Aux compaignons du Vau de Vire,
Vous n'orrez plus dire chanson
A ceulx qui les foulloient bien dire.*

*Nous priron Dieu de bon cueur fin,
Et la douce Vierge Marie,
Qu'il doint aux Engloys malle fin.
Dieu le Père si les mauldye!*

(1) Louis Du Bois avait oublié ce vers, que M. Travers (éd. de 1833) a rétabli dans le texte, mais en l'altérant un peu.



CHANSON XXXIX.

SOUBZ *une aubespine florie,*
 Il m'est venu soudènement
 Une fleur plaisante & jollie
 Que j'ay désirée longuement.

Ma pencée est, en vérité,
 Et mon voulloir atalenté (1)
 D'aller voir la belle au cler vis ;
 Maiç je crains trop la grant fierté
 De ces faulx jalloux ennemis.

Ilz ont trestous si grant envye !
 Dieu les mauldye prochainement !
 Car ilz l'ont de si près suivye
 Qu'auoir ne la puis nullement.

Se je devoye perdre la vye,
 Si yray-je tout droiç vrayment
 Au lieu où demeure m'amyé,
 Car je l'ayme parfaïdement.

(1) Atalenté, tout disposé.

*Se jalloux deuvoient enrager ,
 Maulgré tout leur faulx danger
 Je l'iray voir (c'est bien raison) ,
 Et souvent je l'iray baïser
 Dessoubz l'ombre d'vng beau rosier
 Qui croist auprès de sa maison.*

*Puisqu'il luy plaist estre m'amy ,
 Je la serviray loyaulment :
 Car nul n'en fera departye
 Jusques au jour du Jugement.*

CHANSON XL.



*NG espervier venant du verd bocaige
 Il est jollis & de belle façon ;
 Se je le puis tenir & meüre en caige,
 Je l'iray voir ; car c'est droict & raison.*

*Je yray voller si très parfaitement
 Que les jalloux en seront esbahys,
 Et se je treuve nulle mauvaïse gent (1).
 Je leur diray que je quiers la perdrix.*

(1) Nulle, quelque.

*Maiç je querray la belle au cler visaige,
 Celle qui tient mon cueur en sa prifon :
 A la servir, me&tray cueur & couraige
 Et à tousiours ; car c'est droict & raison.*

*Tous ces jalloux si puissent enrager !
 Nostre Seignour les veuille conjurer !
 Et trestous ceulx qui les pourront tromper
 Puisseut chanter & bonne vye mener.*

*Je le congnoys : à bien peu qu'il n'enraige
 Quant il me voit auprès de sa maison.
 Maiç s'il debvoit mourir de malle raige (1),
 Si convient-il qu'il en viengne à raison.*

CHANSON XLI.

(Louis Du Bois, XIII.)

BON vin! je ne te puis laisser,
 Je t'ay m'amour donnée,
 Anehauvoy (2) !
 Je t'ay m'amour donnée.

(1) *S'il debvoit*, quand même il devrait.

(2) C'est l'ancien évohé grec. (B. J.)

*Souvent m'as faiçt la soif passer ;
 Bon vin ! je ne te puis laisser
 Ne soir , ne matinée .
 Anehauvoy !
 Ne soir , ne matinée.*

*Tu es plaisant à l'emboucher :
 J'ayme tant la vinée !
 Je prens plaisir à te verser
 Tout au long de l'année.*

*Soubz la table me as faiçt coucher
 Mainçte foyz ceste année ,
 Et si m'as faiçt dormir , romfler
 Toute nuicçt & nuicçée ;*

*Et ma robe à deux dedz (dés) jouer ,
 Chanter mainçte journée ,
 A la maison d'vng tavernier
 Passer ma destinée.*



CHANSON XLII.

HELLAS ! ma dame, que je désire tant,
 Souffrez que soye vostre loyal amant.
 Tout mon vivant, tousiours vous serviray,
 Car vostre suis & tousiours le seray.

*Toutes sont dames par amours, ce dit-on ;
 Mais n'y a peu qui en ayent le renom.
 Et pourquoy non ? Car trop voulez choisir :
 Prenez en vng & luy faidez plaisir.*

*— Hellas ! beau sire, vous estes bel & bon,
 Sage & courtoys & de noble maison,
 Et aussi bon que l'on scairoit finer (1).
 Mais cil que j'ayme, ne scairoye oublier.*

*— Hellas ! ma dame, pencés en vostre cas :
 Entre nous deulx ne fault point d'advocat.
 Certes non pas, & vous le savez bien.
 — Allez-vous-en ; car vous ne faidez rien.*

(1) *Finer*, trouver.

— *Mon cueur soufpire & se plaint tendrement ,
Quant il ne peult trouver allégement .
Ne fçay comment on me veult déchaffer .
S'il est ainfi , je yray aillieurs chaffer .*

*Hellas ! ma dame , & n'en feray-je point ?
— Certes , beau fire , je ne le vous dis point .
Servez à poinct : il vous fera mery (1) .
— Hellas ! ma dame , de bon cueur vous mercy .*

CHANSON XLIII.

(Louis Du Bois , XXIX & XXX.)

C^E *font varlets de Vire (2) (3) ,
Ce font varlets de Vire .
Et qui font ces gentilz gallans ,
Qui viennent voir m'amy ?*

(1) *Mery* , mérite , récompense .

(2) Louis Du Bois a coupé cette chanfon en deux (XXIX & XXX). Sans doute , il n'y a pas beaucoup de rapport entre le premier couplet & les suivants . Mais qui empêche de croire que ce ne foit un refrain ?

(3) *Varlets* , jeunes gens de bonne maifon .

Sont-ilz venus de si hault lieu ?

Leur oseroit-on dire :

Ce sont varlets de Vire,

Ce sont varlets de Vire ?

— Et qui vous passera le boys ?

Diæz, ma douce amye !

Nous le passeron, ceste foyz,

Sans point de villenye.

Quant elle fust au boys si beau,

D'aymer il l'a requise.

« Je suis la fille d'vng meseau (1),

De cella vous advise. »

— De Dieu soit mauldiæ le merdier

Qui la fille a nourrie,

Quant il ne la meæt à mestier

Ou qu'il ne la marie,

Ou ne la faiæ en lieu bouter,

Que homme n'en ait envye.

Quant elle fust dehors du boys,

El se print à soubzrire :

(1) Meseau, lépreux.

« Belle, qui menez tel desgoys (1)
 Ditez moy, qu'esse (sic) à dire? »
 Et respondit à basse voix :
 L'on doibt couart mauldire (2),
 Je suis la fille d'vng bourgeois,
 Le plus grant de la ville. »
 Fame je ne croyray d'vng moys,
 Tant soit belle ou habille!

CHANSON XLIV.

(Louis Du Bois , XXVI.)

GENTILZ gallans, compaignons du raisin,
 Beuvons d'autant au soir & au matin
 Jusqu'à cent solz,
 Et ho!
 A nostre hostesse ne payeron point d'argent,
 Fors vng Credo.

(1) *Desgoys*, amusement.

(2) Ce vers est fort mal placé dans l'édition de Louis Du Bois; il a été mis avant le vers : « *Fame je ne croyray, &c.* »

*Si nostre hostesse nous faisoit adjourner (1),
 Nous luy diron qu'il fault laisser passer*

Quasimodo,

Et ho!

*A nostre hostesse ne payeron point d'argent,
 Fors vng Credo.*

CHANSON XLV.

GENTE de corps, belle aux beaulx yeulx,
 Bouche riant, plaisante & belle,
 Sans rien blasmer, vous estez celle
 Que Dieu feist à mon gré le mieulx.

*Entre la terre ne les cieulx,
 Il n'y a point tel damoyfelle.
 La grant beaulté qui est en elle
 Si tient tousiours mon cueur joyeulx.*

*Il seroit bien mal gratieux,
 Qui n'aymeroit telle pucelle.
 La grant bonté qui sortist d'elle
 Refiout tous ces amoureux.*

(1) *Adjourner*, citer en justice.

CHANSON XLVI, XLVII (1).

(Louis Du Bois, XXVII.)



BEVON fort,
 Jusqu'au bort;
 Bevon bien,
 Nos voisines,
 Nos cousines,
 Nos maris n'en sçairont rien.

L'autre jour troys famelettes
 Au marché vendirent lin;
 Pour mieulx faire les goguettes (2),
 Allèrent boire du vin.

(1) Nous avons, comme toujours, pour rendre plus faciles les renvois, gardé la pagination fautive du manuscrit. Cette jolie chanson est écrite sur deux pages numérotées 46 & 47. Une note du copiste indique que la page 47 est la suite de la page 46. Voici la note : *Verte folium, invenies residuum.*

(2) *Faire les goguettes*, prendre du plaisir. (L. D.)

*Pot à pot,
 Lot à lot,
 Chascune manda le sien,
 Là bevoient,
 Là riffloyent (1)
 Au curé & au doyen.*

*Nos pères burent bien (2),
 Et vidèrent les pos;
 Maiç se nous vallons rien (3),
 Nous viderons les nos.*

CHANSON XLVIII.

(Louis Du Bois, XXVIII.)

M*A fame m'ayme du bout de sa cornette,
 Et je l'ayme du bout de mon tallon.
 Que diëez-vous, madame Collechon?
 Or, ce n'est pas faiçt d'une plaisante brunette.*

(1) *Riffloyent*, avalaient à longs traits.

(2) Ce vers & le suivant, altérés, n'en forment qu'un dans l'édition de Louis Du Bois.

(3) *Rien*, quelque chose.

*Nous feron faire vngz foulliers à pompette (1),
De maroquin ou de jolly mouton,
Et noullerons à vng jolly bouton (2),
Et par dessus vng beau bec d'allouette (3).*

*Ma fame dit que je seray prophète,
Et me donrra vng jolly chapperon,
Qui sera fait à nouvelle façon,
Et par dessus une grife cornette.*

CHANSON XLIX (4).

Au feu, au feu, au feu, qui mon cueur art,
Par vng brandon tiré d'vng doux regart
Tout embrasé d'ardant désir d'amours.
Tirez, boutez, meidez tout à l'escart;
Ayez pitié du feu qui tousiours art!
Flambe, challeur, confortez l'amoureux,
Qui, nuiet & jour, si ne saiet que languir.

(1) *Pompette*, touffe de rubans. (L. D.)

(2) *Noullerons*, nouerons. (Id.)

(3) Sorte d'ornement. (Id.)

(4) Cette chanson est assez insignifiante, mais il est probable qu'elle est incomplète.

CHANSON L.

*J*E trouway la fillette
 Soubz la branche d'vng houlx,
 Elle s'est endormye
 Au chant des oyseillons.

*Je m'affis emprès elle
 Et la voullus baïser :*
*Si me dist la pucelle
 Plaise vous me laisser.*

*Si mon père sçavoit me
 Que je fuisse avec vous ,
 J'airoye plus chier, par merme (1)
 A mourir devant vous.*

*Tous les oyseaulx du monde
 Ne sont pas remués.
 La perdrix & la caille
 Sont les premiers mués.*

(1) *Par merme*, par mon âme (je crois).

*L'allouette qui chante
Et les nuictz & les jours
M'a donné allégeance
De mes belles amours.*

CHANSON LI.



*ON père m'y deffend troys choses :
C'est de l'aller & de venir,
Et de parler à mon amy.
A mon amy parler je n'ose.*

*Je n'y porteray plus l'ortye ;
C'est une fleur qui m'a piqué.
A la rose je m'y tiendray ;
C'est une fleur coincte & jollye.*



CHANSON LII.

LE poyrier qui charge souvent
Doibt bien auoir soullatz & joye,
Quant le jeu d'amer si apprend.

A ce poyrier a une fleur
Qui est plus blanche que cristal,
Et plus vermeille est la couleur
Que n'est la rose ne chandal;
Et tout entour boutons d'argent
Le rouffignol y est qui chante
Et y prent son esbatement.

A ce poyrier y a vng fruiâ ;
De le cueiller il en est temps.
Le jalloux est au pié, qui bruiâ
Et crie comme hors du sens,
Et va disant : Comment, comment !
Vous y sçavez trop bien la voye,
Vous y venez secrètement.



CHANSON LIII.

(Louis Du Bois, XXXII.)

A^{MON} *venir de mon advenement (1),*
J'auoys bon bruit; maiꝛ par ma grant laidure(2),
Tout aussitost qu'auoye gaigné argent,
Au cuir à poil, m'en alloye grant allure (3).
Vieillesse m'a donné de sa poinçture :
Je ne me puis remeçtre à labourer (4).
Ce poise moy : sine me vient quelque bonne advanture,
Il m'y faudra la guerre habandonner.

Jadis foulloys chevaucher noblement
A troyz rouffins, bruiant oultre mesure.
Maiꝛ maintenant il me va aultrement.
Je vais à pié, par faulte de monture,
Et si me fault pourchasser ma pasture
A travers champs aller & trecaffer.
Ce poise moy, &c.

(1) Les deux premiers vers sont fort altérés dans l'édition de Louis Du Bois.

(2) Ma honteuse conduite.

(3) J'allais bon train, comme un bon écuyer, sans selle & sans bride. (B. J.)

(4) *Labourer*, travailler.

*Gentilz gallans, qui bevez hardiment
De ce bon vin, à pot & sans mesure.
Bevez à moy, je vous pri humblement,
Et gardez bien que ne grevez nature
Ne prenez pas si pesante vainture (1)
Qu'il vous faille en vng brief coup ruer.
Ce poise moi, &c.*

*Garny je suis si très parfaitement
D'or & d'argent, de chevaulx & d'armure,
Et d'autres biens, aussi escarcement (2).
Je n'ay porpoint, ne robe, ne saincture
Que tout ne soit engaigé par usure.
Je ne me puis remede à labourer.
Ce poise moy, &c.*

(1) *Vainture*, luxe, vanité.

(2) De l'italien *scarsamente*, chichement. (L. D.)



CHANSON LIV.

JE vous donne plaine puissance
 De choisir où y vous plaira :
 Car je suis si tané desjà (1)
 De tant servir & sans ordonnance (2).

Ce n'est pas la guise de France
 D'estre amoureux ne sa ne la :
 Ditez si vous en desplaira ,
 Vous qui fustes ma suffisance.

Je ne sçairoye, pour ma puissance,
 Vivre des gaiges qu'on y a,
 D'entretenir homme & cheval.
 Chercher me fault aultre accoinctance.

(1) *Tané*, épuisé, à bout de ressources.

(2) *Sans ordonnance*, fans profit.



CHANSON LV.

JE chaindray la couroye
 Là où lez lectres d'amours sont,
 Et à mon cueur escriptes sont :
 Mon amy là m'envoye.
 Mon amy lez m'envoye.

Mon cueur si se resjoye.
 J'en ay une, ce diâ-on,
 Qu'on appelle Janeton :
 Volluntiers la verroye.

A la chambre m'amy (1),
 Les oyseillons y crient,
 Et l'allouette & la mauvis
 Et le doulx rouffignol jollis
 Qui chante & maine joye.

(1) La chambre m'amy (de m'amy).



CHANSON LVI.

TRÈS-DOULX *pencer, Dieu te pourvoye :*
Car celle à mon désir j'auoye ,
Car je suis si d'amours acclaintz,
Prochain du cueur, des yeulx loingtaincz,
Plain de regretz, vuide de joye (1).

Noble fénéchal de Normandye ,
Dieu vous doinct honneur & bonne vie.
Nous vous aymons, dormant, veillant,
Comme nostre loyal amant.
Chantons trestous à joye ravye.

CHANSON LVII.

ABRÉGEZ *vostre retour ,*
Ma dame, si vous agréé ;
N'oubliez pas la contrée
Dont vous estes le seignour.

(1) Je ne me charge pas d'expliquer ce couplet.

*N'oubliez pas la contrée
Où vous faictes long séjour.
Plus de mille foyz le jour
Vous estes ma désirée.*

*Je regrette la journée
Que je coucheray avec vous.
Ostez mon cueur hors de pencee,
Remedez-lay en douceurs.*

CHANSON LVIII.

(Louis Du Bois, XIX.)

EH! j'ay assailly la forterefche (sic)
Dont mon cueur est emprisonné (1).
Elle est tant plaine de noblesse
Je ne sçay comme je l'airay.

*Je luy ay donné mainc̃ assault,
Depuis que le siège y fust mys,
Et ay monté tout au plus hault;
Maiç dedens entrer je ne puis.*

(1) Louis Du Bois a le tort de mettre ce vers le troisième.

Tant qu'on m'a dié, par grant rudesse :
Gentil gallant , reculle toy ;
Garde que le traic&t ne te blesse ,
L'erbalestrier vise sur toy .

Je ne crainé point l'erbalestrier
Puisque je suis & mon harnois (1) ;
Car son baston n'est pas meurdrier ;
Son vireton n'est que de boys (2) .

Si de luy je puis approcher ,
Il aura gages pour trois moys ,
La gentilleffe yray chercher
Pour secourir le bon Gallois (3) .

(1) *A mon harnois, avec mon harnois.*

(2) *Vireton, fléche.*

(3) *Gallois, joyeux compagnon.*



CHANSON LIX (1).


 'AY advisé vng rofier
 Dont la rose est florie;
 Souvent je la vois baiser :
 Elle est toute espanye.

*Mon rofier est boutoné
 Et planté nouvellement.
 Mon cueur si est adonné
 Sans mal pencer nullement.*

*Si luy plaist aulcunement
 Me faire courtoysie,
 Je jure, par mon serment,
 L'aymer toute ma vie.*

*Si n'estoient ces faulx jalloux,
 Qui font plains de fol parler,
 Bon temps eussent amoureux,
 Et y pourroit-on aller*

(1) Voir la chanfon XXVI. — La chanfon LIX est la même, un peu développée.

*Avec s'ameye parler
 Dessus l'herbe jollye.
 Qui se veult faire valloir,
 Son corps meât pour s'ameye.*

*A l'ourée d'vng hault boys
 Je yray voir la douce fleur,
 Et, comme vng amant courtoys.
 Je la priray de bon cueur.*

*En luy requerant : Ma seur,
 Ne m'escondiffés mye.
 Je veuil garder vostre honneur
 Tout le temps de ma vye.*

CHANSON LX (1).

CHOYSISSÉS, vrais amoureux.
*Quant est à moy, j'ay choisi
 La plus belle, aulx rians yeulx,
 Qui soit en ce monde ycy.*

(1) Voir chanson XXXIV.

*Il me estoit anuid^{ad} advis
 Que la tenoye ,
 Et qu'entre ses bras j'estoye
 Pour luy faire à son plaisir
 Au resveiller j'en fus marri.*

*Or, n'est-il homme vivant
 Qui sceust dire ne pincer
 La doulleur qu'a vng amant
 Qui veult loyaulment aymer.*

*C'est vng morceau si amer ,
 Et de tel forte!
 Mai^z cella me desconforte
 D'aymer , sans point estre aymé.
 Quant j'y pence , suis estonné.*



CHANSON LXI.

(Louis Du Bois, XVIII.)



*T cuidez vous que je me joue,
Et que je voulsiffe aller
En Engleterre demourer ?
Ilz ont une longue coue (1).*

*Entre vous, gens de village,
Qui aymés le roy François,
Prenez chascun bon courage
Pour combatre les Engloys.*

*Prenez chascun une houe
Pour mieulx les defraciner.
S'ilz ne s'en veullent aller,
Au moins faiçtez-leur la moue.*

(1) *Ilz ont une longue coue.* Ils portaient des queues, ce que nos Normands, à cheveux ronds, trouvaient fort ridicule. (L. D.)

*Ne craignez point à les battre,
Ces godons, panches à pois (1);
Car vng de nous en vault quatre,
Au moins en vault-il bien troys.*

*Affin qu'on les esbafoue,
Autant qu'en pourrés trouver,
Faiðez au gibet mener
Et que nous les y encroue (2).*

*Par Dieu! se je les empoingne
Puisque j'en jure une foyz,
Je leur monstreray sans hoingne (3)
De quel pesant sont mes doigts.*

(1) *Godons*, gourmands, goulus, probablement par allusion à *goddam* (jurement qui, pourtant, ne signifie que : Dieu me damne) ! Crétin (p. 168, éd. 1723), dans son *Investive sur la journée des Éperons*, se sert de ce mot. — *Panches à pois*, panfes à pois (L. D.). — *N.-B.* Dans l'édition de Louis Du Bois, on lit au vers précédent : *Ne craignez point, allez battre*. C'est une erreur.

(2) *Encrouer*, accrocher, clouer.

(3) *Hoingne*, fâcherie, murmure. Terme normand (i. D.)

*Ilz n'ont laissé porc ne oue (1)
 Tout entour nostre cartier,
 Ne guerne ne guernellier.
 Dieu si meâ mal en leur joue (2)!*

CHANSON LXII.

*J*E fouisse volluntiers
 La terre qui pourrira.
 Tandis que nous sommes jeunes,
 Moult grant bien il nous fera.
 Et puis, quant nous serons mors,
 Il n'en fera plus parlé.
 Et de quoy, & de quoy?
 Et de cella que vous sçavez.

*Suis-je de fer, ne d'acier
 Plus que mes voisins ne font?
 Cinq ou six j'en peux nommer
 Qui toutes donner s'en font.*

(1) *Oue*, oie.

(2) *Guerne*, guernellier, poule, poulailier (M. Pluquet).

*Maiç, par tous les sainctz qui sont,
 En tel lieu pourray aller
 Que je m'en feray donner
 Et de quoy, & de quoy?
 Et de cella que vous sçavez.*

*Le jour de la Trinité,
 Si mon mari va dehors,
 Je m'en feray bien donner
 Tout à l'aise de mon corps.
 Et puis, quant nous ferons mors,
 Il n'en sera plus parlé,
 Et de quoy, & de quoy?
 Et de cella que vous sçavez.*

CHANSON LXIII.

CELLE qui m'a demandé
 Argent pour estre m'amyé,
 Elle m'a fait grant villenye :
 Jamaiç je ne l'aymeray.

*As-tu point mys ton hault bonnet,
 Petit, petit, petit bonhomme ?
 As-tu point mis ton hault bonnet,
 Petit bonhomme, bonhommet ?*

*Bon gré en aiâ-il, Sainâ Jame (1)?
 Et luy en fault-il retour ?
 Ne luy doibt-il pas suffire ?
 Je luy ay donné m'amour.*

*Par Dieu! je la changeray ,
 Et feray une aultre amye.
 Puisqu'el m'a demandé partie
 D'argent qu'avon elle & moy.*

CHANSON LXIV.

(Louis Du Bois, VIII.)

PUISQUE Robin j'ai a non (2) ,
 J'aymeray bien Marion.
 Elle (est) gente, godinette (3) ,
 Marionnette
 Plus que n'est fame, pour vray ,
 Hauvoy!

(1) Je crois qu'il faut *St-Gire* pour la rime.

(2) Cette chanson fait évidemment allusion au célèbre *Jeu de Robin & Marion*, par Bodel d'Arras. On fait que la chanson de l'*Homme armé*, qui se trouve dans cette farce du XIII^e siècle, se chantait partout au moyen-âge. (B. J.) (Bibl. Jacob.)

(3) *Godinette*, diminutif de *gode* (de *gaudere*). (Id.)

Qui soit en Rouen, pour vray.
 D'or en avant je veulx estre (1)
 Plus grant maistre :
 Pastoureau je deviendray ,
 Et menray mes brebiettes
 Aux champs paistre (2).
 Ma panetière chaindray ,
 Hauvoy !
 Ma panetière chaindray !

CHANSON LXV.

J^E le lefray, puisqu'il m'y bat,
 Hé Dieux, hellas !
 Et l'ord villain mal en groingne (3),
 Qui sur moy si a controuvé
 Que j'estoye allée à l'esbat.
 Hé Dieux, hellas !

(1) Toute cette fin a été singulièrement altérée dans les éditions de Louis Du Bois & du bibliophile Jacob.

(2) Dans l'édition de Louis Du Bois, on lit aux *vuarets* paître. Le mot *champ* est écrit très-lisiblement dans le ms.

(3) *Mal arrive au sale vilain.*

Depuis deulx ou troys moys en ça ,
 Hé Dieux , hellas !
 Mon mari est allé au guet.
 Il n'a pas fermé le guichet
 Par où mon amy vient & va.
 Hé Dieux , hellas !

CHANSON LXVI.

HÉ Dieu ! qui me confortera,
 Quant ce faulx villain me tiendra
 En sa chambre seulle enfermée ? (bis.)

Il me faulfiſt vng verd gallant (1),
 Qui fust de l'eage de vingt ans,
 Et qui dormiſt grant matinée.

Je ne ſçay pas qui ce fera,
 Qui mon amour entretiendra,
 Quant je seray despucelée.

(1) *Faulfiſt*, faudrait.



CHANSON LXVII.

M'AMOUR & ma parfaicte joye,
 Dieu doind que de brief vous revoye!
 Aultre chose ne vous requier,
 Pour moy hofter hors du danger
 Qui pour vous souvent me guerroye.

*Las! je ne sçay que faire doye
 Pour quelque nouvelle que j'oye.
 Si ne vous plaiſt moy conforter,
 Veuillez moy vers luy impétrer
 Bonnes nouvelles qu'il m'envoye.*

*Au jardin mon père a une ente
 Touſiours florift, quant avril entre.
 J'y ay par mainde foys eſté
 Tant en yver, comme en eſté,
 Ouïr le vent très-doulx, qui vente.*



CHANSON LXVIII.



MON vergier, j'ouy chanter la belle

Enehaucvoy

Vng chant d'amours si amoureusement,

Par vng matin à la saison nouvelle,

Enehaucvoy

Et m'a saisi de joye entièrement.

El m'a saisi de joye & de baudour (1),

Et fait guerpier de tristesse & doullour,

Qui longuement me ont tenu en prison ;

Quant j'entendis ainsi la douce flour

Qui s'esbatoit, contre le poinct du jour,

Je m'en party, comme vng esmerillon.

Et m'en allay voir la damoyfelle,

En luy disant trestout secrètement :

Le Dieu d'amours vous gard, jeune pucelle,

Et si vous aid en son gouvernement.

(1) *Baudour*, allégresse.

*De leeffe je fuis tout fourmonté,
 Quant la belle m'a son cueur présenté
 Entièrement & aultrié s'amour.
 Elle m'a diët, la fleur d'humilité :
 Le Dieu d'amours vous doinët joye & fanté.
 De moy vous fais cappitaine & feignour.*

*Souvent la nuiët, pour elle me refveille,
 Toutes les foyz que d'elle m'y souvient,
 Et m'a faifi d'vng dard fous la mamelle
 Tant que ne puis arrefter nullement (1).*

CHANSON LXIX.

HELLAS ! j'ay esté destrouffé (2)
 De la plus plaifante à mon gré
 Que je vis en jour de ma vie.
 Si m'auoit-el juré sa foy
 Qu'el n'aymeroit aultre que moy.
 Maiç el m'a bien sa foy faillye
 Et m'a failly deconvenant.
 Je l'aperchoy bien maintenant.

(1) *Tellement que je ne puis, &c.*

(2) *Destrouffé, dépossédé.*

*Jamaiꝝ ne la sçairoye aymer ;
El s'est pourveu d'vng aultre amant ,
D'vng vieillard gris , pellé devant .
Car il auoit que luy donner .*

*C'est ce qui m'en a destrouffé .
Par finance , je perds m'amyé .
Je doibs bien haïr povreté
Jeunesse n'aura plus possédé :
Or , argent a la maistrïe (1) .*

*Saches , se je puis , j'en auray ,
Et puis après je m'en yray
Voir la belle deguerpie .
Or , argent je donneray ,
Et puis après je chasseray
Le vieillard à barbe florïe (2) .*

(1) Sont les maîtres. *Regina pecuniæ* (Horace).

(2) Dans le ms. : au-dessous de *florïe*, on lit *moy sie*.



CHANSON LXX.

(Ms. Le Pelletier, VIII. — Voir les variantes.)



AS! je ne puis plus nullement durer
 Se la belle ne prent aucun voulloir
 Demoy aymer, perdre me faultlavye;
 Ou sourmonter en vng grant désespoir⁽¹⁾,

Trestout vestir je me feray de noir :
 Chetif, dollent, seray toute ma vye.

Doux rouffignol sus les arbres chantant,
 Je te supply, comme vng vray amoureux,
 Va à la belle, que mon cueur ayme tant,
 Luy présenter vng chappeau gratieux.
 Car de par toy m'a voullu envoyer.
 Doulcettement de sa bouche vng baisier,
 A celle fin que pas je ne l'oublye.
 Car, nuict ne jour, je ne puis arrester;
 Se la belle ne prent aucun voulloir
 De moy aymer, perdre me fault la vye.

(1) Sourmonter, f. e. ma douleur, & continuer de vivre.

— *Mon bel amy, hellas! se je sçavoie
 Que vous fussiés de moy si amoureux,
 Du bon du cueur je vous accorderoye
 Le doulx baisier, qui est tant gratieux:
 Maiꝛ qu'ainsi fust que voulüstes jurer (1)
 Que aultre que moy ne voulüstes aymer,
 Mon bien, m'amour je vous accorderoye
 Plus qu'à nul homme qui soit deffà la mer.
 Haulsés leꝝ bras; accolez vostre amy!*

VARIANTE.

Voici la chançon VIII du ms. Le Pelletier,
 qui a assez de rapports avec la LXX du ms.
 de Bayeux.



HELLAS! où pinceray-je trouver
 Messager qui me peust porter
 Vng chapelet de roses.
 A la belle, sans s'arrêter,
 Humblement la my saluer,
 A elle parler je n'ose.

(1) *Maiꝛ que*, pourvu que.

On m'a di& que rouffignolet
 Luy fera très-bien le message ;
 C'est de porter le chapelet
 A la belle au cler visage.
 Quant le chapiau sera porté
 Et du rocignol (sic) présenté
 A la plus gratieuse,
 Quant elle orra de moy parler,
 Point ne se viendra desplorer
 S'elle est vraye amoureuse.

On m'a di& que ces mesdifans
 Pour moy luy donnent beaucoup de paine.
 Si sçavent-ils y a longtemps
 Qu'elle est ma dame souveraine ?
 Nous en irons delà la mer,
 Hors de ce pays, pour demeurer
 En une ville close,
 Et lairrons mesdifans parler,
 Et en deussent-ils enrager
 D'icy à une pause.



CHANSON LXXI.

(Ms. Le Pelletier, III.)

CE moys de may, par vng doulx afferant (1),
 Je m'en party de joyeuse pencée,
 Et m'en allay, comme vng loyal amant,
 Voir la belle que j'ay tant désirée.

J'y allay voir la belle au cler visage,
 Celle par qui je suis jollis & gay.
 A grant paine la fis partir de cage
 Devant qu'el peust venir parler à moy.

Elle m'a diâ tout bas, en soy riant,
 La gratieuse, plaisante, & simple & gaye :
 — Mon bel amy, ne foyez souciant;
 Les faulx jalloux sont hors de vostre voye.

S'il est ainfi, ma très-parfaicte amye,
 De leesse je suis tout fourmonté.
 — Mon bel amy, je ne le disse mye,
 Amours peuvent bien faire à leur vollunté.

(1) Par un doux foit.

— *Je vous mercie, jolly cueur advenant,
Je suis vostre, & vous estes la moye
A tousiours; maiç, le temps de mon vivant,
Maiç gardez bien vostre bouche celée.*

VARIANTE.

Nous donnons ici la chançon III du ms. Le Pelletier.

CE moys de may, par vng doulx asserant,
Je me partys de joyeuse pencée,
Et m'en allay, comme vng loyal amant,
Voir la belle que j'ay tant désirée.

*C'est celle-là qui m'y mainçtient la vye,
Et récompense luy porteray de may.
Maiç, à grant peine, elle fist une sortie
Pour auoir lieu de pouvoir parler à moy.*

*Elle me dist tout bas, en soubriant,
Ma gratieuse, plaisante & seule joye:
Mon bel amy, ne soyez souçiant:
Le faulx jalloux n'est pas en nostre voye.*

— *S'il est ainsi, gente fleur & jollye,
De lieffe je suis tout sourmonté.*

— *Mon bel amy, je ne vous dis mye:
Faiçes de moy à vostre vollunté.*

— Vous dictiez bien, belle que j'ayme tant,
 Je suis le vostre & vous estes la mienne.
 Vous serviray le temps de mon vivant,
 Quelque chose, certes, qu'il m'en advienne.

CHANSON LXXII.



'AY triste plaisir & doulloureuse joye (1),
 Apprès douceur, reconfort anuyeux;
 Ris en plorant, souvenir oublieux
 M'accompagnent combien que seul je soye

Se j'ay soullas ; d'aultre part je lermoye ;
 J'ay bon support, maiç danger d'envyeux.
 Je suis hermé de mensonge & de soye.

L'vng me trahit ; l'aultre m'est cauteleux.
 D'estranges tours l'on joue en plusieurs lieux.
 Pompeux je suis, maiç l'on deffend la soye.

(1) Je déclare ne rien comprendre à cette chanson.



CHANSON LXXIII.

O N a mal di& de mon amy,
 Dont j'ay le cueur triste & marri,
 Mai& qu'en ont-il& affaire,
 Ou s'il est beau, ou s'il est laid,
 Puisqu'il est bien à mon plaisir?

*Il m'ayme bien : si fais-je luy.
 Je ne le voys pas à demy :
 A luy je veuil complaire.*

*Je l'ay sur tous aultres choisy,
 Car je ne veulx point d'aultre amy.
 A qui doibt-il desplaire?
 Ils s'en pourroient deffaire :
 Dieu le veuille garder d'anuy!*



CHANSON LXXIV.

MAIZ *que ce fust le plaisir d'elle* (1)
 Que je fusse le sien amy,
 J'airoys le cueur tout resiouy :
 Je tiendroys tousiours sa querelle.

Volluntiers je parlassé à elle :
 Maiꝛ je n'ose, pour son mari,
 Car il en a le cueur marri;
 Et me semble pour luy trop belle.

Je luy diray : Vous estez celle
 Que j'ay tant aymé & chéri (2);
 N'en ayez pas le cueur marri.
 Il ne fault plus que le vous cèle.

(1) *Maiꝛ que*, pourvu que.

(2) Le masculin pour le féminin. Les accords ne font pas rigoureux, comme on l'a pu voir souvent, dans toutes ces chansons.

CHANSON LXXV.



ON *cueur vit en esmoy :*
Las qu'il a de souci !
Point ne voy mon amy ,
Il est trop loing de moy.

Bientost de vos nouvelles
Certaines rescripray ,
Se honte ne craignoie ;
Et, j'eusse ceste loy (1),
Bientost l'iroye chercher ,
Sans moy deshonorer ,
Tant l'ayme , sur ma foy !

Nul bien je ne souhaiete
Que d'estre avec lui à requoy (2),
Avecqz luy seulette ,
Et qu'il n'y eust que luy & moy.
Je n'ay point de repos :
Mon amy par amours ,
Ayez pitié de moy !

(1) Et si j'avais cette permission.

(2) *A requoy*, en repos.

*Tant que je le revoye (1),
Jamaiꝛ joye n'airay.
Si fault que ne le voye,
Je croy que je mourray.
Je n'ay point de plaisir :
Car c'est tout mon désir.*

*Rouffignolet sauvage,
Qui chante au bois ramé,
Va moy faire vng message
A mon très bien amé.
Dis luy que je languis
Et vois de pirs en pirs
Se bientoſt ne le voy.*

*Vray Dieu! quelle est la payne
Qu'ont povres amoureux!
Pour chascune ſepmaine
Cinq cens mille doulleurs,
L'on ne ſçairoit pincer
Dire ne raconter
Les poines & doulleurs.*

(1) *Tant que*, juſqu'à ce que.



CHANSON LXXVI.



*EN despit des faulx mesdisans,
 J'auoys aquis une amye.
 S'aulcuns en sont contredisans ;
 C'est à eulx une grant follye.
 En parle qui parler voudra,
 En tous temps, en tous lieux,
 Malgré les envyeux ;
 Car l'on ne sçairoit sepparer
 L'amour d'entre nous deulx.*

*J'ay entrepris d'estre joyeux
 Et de laisser mélanchollie.
 En despit des faulx envyeux
 J'ay eu & recouvré m'amy
 Qu'auoye perdu par envye
 Et mauvaiç parlement
 Des gens mauvaivement :
 Car j'en ay esté repue
 Par son loyal amant.*

*— Mon bel amy, venez moy voir,
 La nuit, quant je seray seullette,*

*Et si me donnez vng baisier
 De vostre si plaisant bouchette.
 —Se vous tenoye en ma chambrette,
 Qu'il fust secrètement,
 Le désir de mon cueur
 J'accompliroye seurement
 Sus toute femme vivant (1).*

CHANSON LXXVII.

*ILZ ont menty, ces faulx traictres menteurs,
 Qui ont esté desloyaulx inventeurs
 De controuver que j'ay de vous mesdiç :
 A leur parler n'ayez foy ne crédit
 Car ce ne sont que faictereaulx menteurs (2)
 Et flatteurs.*

*Ilz ont esté eulx-mêmes lez facteurs
 Des parolles dont ilz sont rapporteurs,
 Et puis disent que c'est moy qui l'ay diç.
 Ilz ont menty, &c.*

(1) Sur, vous mettant au-dessus.

(2) Faictereaulx, félons.

*Ne croyez pas ces mauldiâz cacqueteurs,
 Qui vont disant qu'ilz sont vos serviteurs.
 Il n'en est rien, je soye de Dieu mauldiâ,
 S'ilz oferoient m'en auoir contrediciâ,
 Et fussent-ilz cent foys plus grans vanteurs.
 Ilz ont menty, &c.*

CHANSON LXXVIII (1).

(Louis Du Bois, XVII.)

E^N *faiâ d'amours beau parler n'a plus lieu (2),
 Car sans argent vous parlez en ebrieu ;
 Et fussiés-vous le plus beau fils du monde,
 Il fault foncer (3), ou je veulx qu'on me tonde
 Se vous meâez jâ le pié à l'estrieu.*

(1) Cette chanson est tirée presque textuellement d'un rondeau que nous croyons pouvoir attribuer à Jean Marot (B. J.). N'est-ce pas plutôt Jean Marot qui a imité cette chanson ?

(2) Louis Du Bois avait écrit : *beau pler*.

(3) *Foncer*, payer. La Fontaine a imité ces deux vers dans un de ses contes (B. J.)

*On diâ pour néant : Dame, par le corps bieu,
 Je suis à vous, corps, biens, rentes & fieu (1).
 Ce n'est rien diâ. Tout cella point n'abonde (2).
 Il fault foncer, ou je veulx qu'on me tonde
 Se vous meâtez jamais pié à l'estrieu.*

*Croyés de vray, se Gaultier ou Mathieu
 Veult avancer, si ne frappe au melieu
 De leur harmoys, je veulx qu'en enfer fonde:
 Car je sçay bien, soit blanche, clère ou blonde,
 Il fault argent pour commencer le jeu.*

CHANSON LXXIX.

CE moys de may, par vng doulx assérant (3),
 J'ouy chanter une josne pucelle;
 Par une fente je m'en vins au devant
 En luy disant : Dieu vous gard, damoiselle!

(1) Fieu, fief.

(2) Tout cela n'est rien.

(3) Voir, pour le premier vers, la chanson LXXI.

*Damoiselle, le Dieu d'amours vous gard !
 Et vous doint ce que vostre cueur désire.
 — Ci facil vous, dictez-moy quelle part (1)
 Voulez aller, je vous en prie, beau sire ?*

*— Je viens à vous, comme loyal amant,
 Pour vous compter ma raison & querelle :
 C'est vostre amour que je désire tant ;
 Jamaiç femme ne my sembla tant belle.*

CHANSON LXXX.

E^N ce premier jour de may,
 Que le temps se renouvelle,
 Au verd boys je m'en yray
 Prendre congé de la belle.

*Et quant je m'en parti d'elle,
 Elle m'y disoit tousiours :
 Mandés moy de vos nouvelles,
 Adieu, mes belles amours !*

(1) Si vous le pouvez, dictez-moi où vous voulez aller.

CHANSON LXXXI.

 *Vecy le may, le jolly moys de may,*
Qui nous demaine (1)!
Au jardin mon père entray,
Vecy le may, le jolly moys de may!

Troys fleurs d'amours y trouway
En la bonne estraine.
Vecy le may, le jolly moys de may,
Qui nous demaine!

Vng chapelet en feray,
Vecy le may, le jolly moys de may!
A m'amy l'envoyeray
A la bonne estraine.
Vecy le may, &c.

Si le prent, bon gré luy sçay,
Vecy le may, le jolly moys de may!
Ou sinon, renvoye le may:
Vng aultre amy en feray
A la bonne estraine.
Vecy le may, &c.

(1) *Demaine*, amuse.

CHANSON LXXXII.

A DIEU *mes amours, adieu vous commant !*
Adieu mes amours, jusqz au printemps !
Je suis en souci de quoy je vivray.
La raison pourquoy, je vous la diray :
Je n'ay point d'argent.
Vivray-je de vent ?
Se l'argent du roy ne vient plus souvent.
Adieu, mes amours, adieu vous commant.

CHANSON LXXXIII.

A MY, *je prens congé de vous (1);*
Je ne sçay quant vous reverray.
Si vous fault rien, pourvoyez-vous (2),
Ne vous attendez plus à moy.

(1) Je crois qu'il faut lire : *amie*, & regarder cette chanson comme la fuite de la précédente.

(2) *Rien*, quelque chose.

CHANSON LXXXIV (1).

LES fillettes de Montfort
 Ilz ont trouvé en leur voye
 Vng cheval qui estoit mort.
 Et fir don Dieu, fir don daine!
 Va, fir don dé, fir don Dieu!
 Ho! hu! hayne!
 Ha! huri! ha! hé! hauvoy!
 Sur la mer, quant il vente,
 Il y fai& dangereux aller.

CHANSON LXXXV.

ET qui la dira, dira
 La doulleur que mon cueur a?
 J'ayme une belle fille,
 Je ne sçay s'elle m'aymera.
 Il m'y faulfi& vng varlet
 Qui à elle parler allast.
 Et qui la dira, dira
 La doulleur que mon cueur a? (bis.)

(1) Cette chanfon est probablement une ronde.

CHANSON LXXXVI.

(Louis Du Bois , XIV.)

L E roy Engloys se faisoit appeller (1)
 Le roy de France par s'appellation (2) ;
 Il a voullu hors du pays mener
 Les bons François hors de leur nation (3).
 Or est-il mort à St-Fiacre en Brye (4).
 Du pais de France ils sont tous deboutez :

(1) Henry V, roi d'Angleterre & de France, mort le 31 août 1422, à trente-quatre ans (L. D.).

(2) *Par s'appellation*, par son appellation, de son chef (L. D.).

(3) Henry V débarqua le 21 août 1415 au lieu même où, un siècle après, François I^{er} fit bâtir le Havre-de-Grâce. Il alla mettre le siège devant Harfleur, qui lui opposa une opiniâtre & généreuse résistance. Cet acte de patriotisme fut puni par la déportation des habitants, qui furent remplacés par une colonie d'Anglais (L. D.).

(4) Équivoque fatirique. Le roi anglais Henry V mourut à Vincennes, qui n'est pas en Brie, mais dans l'Ile-de-France : il mourut, dit-on, d'un ulcère hémorroïdal, que le peuple nommait le mal de *St-Fiacre*, parce que ce Saint avait le privilège de le guérir (B. J.).

*Il n'est plus mot de ces Engloys couez (1).
Mauldiëe en soit trestoute la lignye (2)!*

*Ilz ont chargé l'artellerie sur mer,
Force biscuit & chascun vng bidon,
Et par la mer jusqu'en Biscaye aller
Pour couronner leur petit roy Godon (3).
Maiz leur effort n'est rien que moquerie.
Capitaine Prégent les a si bien frottez (4),*

(1) *Couez*. Voir chanson LXI, note 1.

(2) *Lignye*, lignée.

(3) *Godon*. Voir chanson LXI, note 2.

(4) Capitaine Prégent. Louis Du Bois croit que ce capitaine Prégent était un officier Picard, qui avait battu les Anglais dans diverses rencontres. Le bibliophile Jacob présume que « cette chanson, empreinte (dans le premier couplet) des souvenirs populaires de l'oppression anglaise au XV^e siècle, se rapporte (dans le second couplet) à la guerre maritime qui eut lieu pendant le règne de Louis XII. Prégent de Bidoux était général des galères du roi, en 1513; il attaqua la flotte anglaise qui faisait des descentes dévastatrices sur les côtes de Normandie, & dispersa cette flotte composée de 90 voiles, en lui brûlant plusieurs vaisseaux. » Voir l'*Histoire de France*, par Henri Martin,

*Qu'ilz ont esté es terre & en mer enfondrés.
Que mauldiète en soit trestoute la lignye !*

4^e éd., t. VII, p. 420. — Le bibliophile Jacob confond les dates & les noms.

Voici, en effet, ce qu'on lit dans l'Histoire d'Henri Martin (éd. 1844, t. VII, p. 373), après ces mots : « l'évacuation de Cherbourg (22 août 1450) acheva la délivrance de la Normandie. »

L'amiral *Prégent* de Coëtivi fut tué d'un coup de canon devant Cherbourg. Jean Chartier cite une particularité curieuse relativement à ce siège. L'artillerie française, au grand étonnement des Anglais, affit une batterie de bombardes sur une grève que le flux couvrait deux fois par jour. Quand la marée approchait, les canonniers bouchaient leurs pièces de peaux graissées, & les laissaient à la merci des flots : puis ils revenaient & recommençaient le feu aussitôt la mer retirée.



CHANSON LXXXVII.

(Louis Du Bois, XVI.)

CELUY qui nasquit saindement ,
Hen henc, hen henc, hen henc, hen henc!
Veuille mener à saulveté
L'âme du bon feu roy René (1).
Il a prins son deffinement (2).
Hen henc, hen henc, hen henc, hen henc.
Pour certain, il est trespasfé.
C'est grant dommage de sa mort.

Et quant vendra jour du Jugement ,
Hen henc, hen henc, hen henc, hen henc!
Que chascun y fera pour soy ,
Le doux Jésus, par sa pitié
Nous veuille donner saulvement.
Hen henc, &c.

(1) René d'Anjou, mort en 1481.

(2) Sa fin, il est mort.

CHANSON LXXXVIII.

(Louis Du Bois, IX.)

*J*E fus l'aultrier o la belle fourprins
 Du faulx jalloux dont point ne me gueðoye :
 Hellas ! pourquoy ne prenay-je la voye
 De m'en aller au travers des jardins ? (bis.)

Elle apella trestous ses bons amys (1),
 Tant qu'ilz ont faið une grande assemblée.
 Ils ont sus moy faið une grande huée,
 Comment on faið au loup, quand il est pris.

Croyez de vray que je n'eusse pas prins
 Cent escutz d'or ne aultant de monnoye
 Pour desployer une bource de foye.
 La mercy Dieu, j'eschappay & m'en vins.

(1) *Elle apella*. Louis Du Bois a cru devoir corriger ces deux mots en : *il appela*. Je songeai un instant à faire comme lui. Mais je crois que le dernier couplet prouve surabondamment que la belle était complice du mari, & qu'on a *fait chanter* le pauvre amoureux.

CHANSON LXXXIX.

LA belle se fiet au pié de la tour (1),
 Qui pleure & souspire,
 Main grant martire,
 Aussi grant doullour.

Son père luy demande : Fille, qu'avez-vous ?
 Voulez-vous mary, ou si voulez seignour ?
 — Je ne veulx point auoir mary ;
 Je veulx auoir le mien amy
 Qui pourrist en la tour.

— Ma foy, ma belle fille, à cella fauldrés vous ;
 Car il sera pendu demain au poinct du jour.
 — Et père, s'on le pend, enterrés-moy deffoubz.
 Si diront lez gens, lez gens : ce sont loyaulx amours.

(1) Voir, au fujet de cette chanson très-populaire en Normandie, l'excellente *Étude* de M. de Beau-repaire sur la poésie populaire en Normandie.

CHANSON XC (1).

HELLAS! *pourquoy vivent ces envyeux ?
 Tristresse mort, veuillez lez tous destruire!
 Il font mourir en doulleur & martire
 Par chascun jour ces loyaulx amoureux.*

CHANSON XCI.



*MON jardin croist la fleur souveraine,
 La plus belle de la crestienté;
 Se je la puis voir entrès-bonne estraine,
 De tous mes maulx seray reconforté.*

*Reconforté je fuisse de m' amye ,
 Se je la peusse toute seule trouver.
 Ce moys de may mesnrons joyeuse vie ,
 Maiꝝ qu'elle veuille du bon du cueur m'aymer (2).*

(1) Voir la chanfon XXXIII. On n'a répété dans le ms. le premier couplet de la chanfon XXXIII que pour y adapter un autre air.

(2) *Maiꝝ que* , pourvu que.

*Je m'en entray en sa chambre jollye ,
Et la baisay si amoureusement ,
Advis me fust que toute la nuict
Ne dura point une heure seulement.*

*Quant je senty l'odeur de son halleine
Qui sent meilleur que la rose d'esté,
Et j'aperçeu sa grant beauté mondaine,
De tous mes maulx suys venu en santé.*

CHANSON XCII (1).

(Louis Du Bois, XV.)

M*y my, my my, mon doulx enfant,
Reviendrés-vous jamais vers my .
My my, my my, mon doulx amy?
J'en ay le cueur si très-dollent
Que oncqz puis d'œil n'en dormy ,
My my, my my, mon doulx amy.*

(1) Cette chanson bizarre & fort obscure, n'est-elle pas une forte de Noël ?

*Hellas! mon amy Socie (1),
Nous vous auons affossié.*

O my my, o my my, nostre extendiant (2).

*Raoullet veult qu'il soit gardie;
Car il a tant extendié,
Qu'il faiã ceux petits & grands.
Faiãez qu'il se porte pesant,
Et qu'il aille ces motz pensant
En faisant de l'asne parmy :*

*Hin han! hin han! hin han!
Or tenez cent escutz contant,
N'espargnez point le demourant
Pour dieutriner men fieux (3) (4).
My my, my my, mon doulx amy.*

(1) Couplet oublié dans l'édition de Louis Du Bois.

(2) Que veut dire ce mot ? Je l'ignore.

(3) Louis Du Bois a écrit : *Pour Dieu, tenez* : avec toute la bonne volonté du monde, on ne peut lire ces trois mots dans le ms.

(4) *Men fieux*, mon fils, se dit encore en Normandie.



CHANSON XCIII.

(Louis Du Bois, VII.)

JAMAIZ amoureux bien n'aira.
 Je m'estois en vng buisson mys
 Où la belle me commanda (1).
 Vous orrés comment il m'en print.
 Une pie vint agacher (2),
 Et des corneillez plus d'vng cent,
 Comme s'ilz me deussent menger.
 Oncqz ne fus en tel torment.
 Le cerf du bois y arriva,
 Qui s'escria vng cri si hault,
 Et s'escria : Ha ha, ha ha!
 Le regnard est à nos poucins (bis).

(1) Où la belle, &c. Vers oublié par Louis Du Bois.

(2) Agacher, se dit en Normandie du cri de la pie qui est encore appelée agace, même dans La Fontaine (*Fables*, liv. XII, 11)(L. D.).

*Une pie si vint sus moy ,
 Qui ne me cessoit d'agacher :
 Et d'aultre part y vint vng gay :
 Sembloit qu'ilz me deussent menger .
 Les chiens du jalloux furent là ,
 Qui resyeillèrent les voisins .
 Chascun crioit : Ha ha , ha ha !
 Le regnard est à nos poucins (bis).*

*Je retournay sus le coquart ,
 Et luy dis : Que querés , Jouen ?
 — Ha Dieu ! sire , c'est le regnard
 Qui ne nous laissa tout o rien (1) .
 — Vous diëez vrai : il s'en va là .
 Courez après ; il sera prins .
 Jouen me crust & y alla (2) .
 O sa fame je m'en revins .*

(1) O, avec.

(2) Voir le *Recueil de Farces , Soties & Moralités*, publié par le bibliophile Jacob (A. Delahays, 1859). Le premier vers d'une des chançons citées dans la *Condamnacion de Banquet* (p. 316) : *Jamais mon cœur joye n'aura*, ressemble beaucoup au premier vers de cette chançon.

CHANSON XCIV.

*L*A dernière nuitée d'apvril,
 Qu'en vng beau liēt couchée j'estoie,
 Eh! grant doulleur au cueur j'auoie,
 En attendant le moys de may
 Qui n'estoit pas trop loing de moy.

Rouffignolet du bois jollis
Va à m'ame & si luy chante
Que je suis d'elle desplaisante,
Et que il luy souviene de moy
Et je luy porteray le may.

Le may que je luy porteray
Ne sera rose ne boutonne :
Sera mon cueur que je luy donne.
A la bouche la baisera,
Et à Dieu la commanderay (1).

1) La recommanderai.

*C'est grant pitié d'vng prisonnier
 Emprisonné en une caige.
 C'est une chose fort sauvaige.
 Pleust ore à Dieu que de par moy
 Il fust anuiâ couché o moy.*

CHANSON XCV.

PLAIANTE flour, gente & jollie,
*Las ! diâez-moy se vous m'aimés.
 Diâez-moy tost & vous advisés :
 Car il m'ennuye, n'en doubtez mye.*

*Car il m'ennuye trop mallement
 Que je ne sçay vostre pencée.
 Je vous requiers, belle au corps gent,
 Diâez-le-moy, se vous agréé.*

*Car j'ay de vous si grant envye,
 Belle, si vous le sçaviés,
 En vérité, vous airiés
 De moy pitié, par courtoysie.*

*Belle, vous prenez tout en jeu
Ce que je vous diâz, par ma foy.
Je vous requiers, au nom de Dieu,
Se vous m'aimés, diâez-le-moy.*

*Hellas ! je plaide sans partye,
Je vous ayme & vous me hayez (1).
Maiz si ainfi vous me renvoyez,
A la fin vous en ferez marrie.*

CHANSON XCVI.

MERME ! je n'ay point à nom Johanne,
Maiz mon mari a nom Jouen.
—Dy-moy, Jouen, par ta foy, n'as-tu pas de fame?
—Nenny; maiz j'ay dame, qui est venue d'Avignon,
Du pont Troquart, ou environ.
Merme ! je n'ay, &c.

(1) Vous me haïffez.



CHANSON XCVII.



DESSOUBZ labranche d'vng verd moy,
 S'est mon jolli cueur endormy,
 En attendant le mien amy
 Qui me debvoit revenir voir.

Et que lui peulx-je avoir meffaiâ
 A mon très-gratieux amy ?
 Il m'aymoit tant du cueur parfaî !
 En bonne foy, si fais-je luy.

De la journée que je le voys,
 J'en ai le cueur si resjouy
 De la beaulté qui est en luy,
 J'en suis joyeuse plus d'vng moys.



CHANSON XCVIII.

TRISTE & pensif, suis sans mot à dire :
 La raison, vous la savez bien :
 Mais gardez-vous d'en dire rien :
 Car l'on ne s'en ferait que rire (bis).

CHANSON XCIX.

DIEU le gardé, la bergonnette
 Qui bien garde ses brebis :
 Elle a une blanche cotte,
 La meilleure de ses habits,
 Et du pain bis
 Qu'elle tient dedans sa hotte. (bis.)



CHANSON C.

A L'OMBRE d'vng buissonnet.
 Tout le long d'une rivière,
 Trouvay Robin, le filz Marquet
 Qui prioit sa dame chère,
 Luy disant en tel magnière.
 Je vous aime, fin cueur doulx.
 — Adonc, respondit la bergère,
 Et comme l'entendez-vous ? (bis.)

CHANSON CI.

B AISÉS-MOY, ma douce amye,
 Par amour, je vous en prie.
 — Non feray. — Et pourquoy ?
 Se je faisois la follie,
 Ma mère en seroit marrie.
 Vellà de quoy, vellà de quoy !

CHANSON CII (1).



'AULTRE jour par vng matinet,
 Je trouvoy auprès d'vng nid
 Une jollie teurterelle.

Ennehauvoy, ennehauvoy, ennehauvoy!

(1) Dans ces dernières chançons, il n'y a que le premier couplet. Celui qui a copié le manuscrit n'aura pas eu le temps d'achever. Il s'est hâté de mettre le premier couplet avec la musique.

FIN.



TABLE (1).

Ms. de Bayeux.	Édition L. Du B.	Ms. L.P.	Pages.
1	1		C'est à ce jolly moys de may. . . 1
2	1		Hellas! mon cueur n'est pas à moy 3
3	2	5	A la duché de Normendye. . . 4
4	3		Royne des flours, que je désire tant. 9
5	4		Le bon espoir que mon cueur a. 10
6			En amours n'a, sinon bien . . 11
7		17	Souvent je m'esbats & mon cueur est marry 13
8-9	6		Dieu mercy; j'ay bien labouré. 16

(1) Les chançons publiées par Louis Du Bois sont désignées dans la 2^e colonne, par le chiffre qu'elles portent dans l'édition des Vaux-de-Vire (1821) publiée par lui. — Les chançons du Ms. Le Pelletier sont indiquées avec leur numéro dans la 3^e colonne.

Ms. de Bayeux.	Édition L. Du B.	Ms. LP.		Pages.
10	5		En despit des faulx envieux. . .	18
11			Belle , très-doulce Mère Dieu. . .	19
12	11		On doibt bien aymer l'oyfellet . . .	20
13			Vostre beaulté , beaulté gente & jollie.	21
14		16	Royne des fLOURS , la plus belle du Vau de Vire	22
15			Bevon , ma commère , nous ne bevon point.	25
16	10.		Or, fus ; or, fus ; par dessus tous les autres.	26
17			Ne l'oseray-je dire.	28
18	20		Hé ! j'ai veu le temps que j'estoye à Bazac	29
19	21		Royne des fLOURS , que j'ay tant désirée.	31
20			J'ay veu la beaulté m'amyé . . .	32
21	22		Reconfortez le petit cueur de moy.	33
22			J'ay mis mon cueur en vng lieu seullement	34
23			Hé ! je suis entré en nouvelle pencee.	35
24			En regardant vostre gratieux maintien	36
25			Le grant désir d'aymer m'y tient. . .	37
26			J'ay advisé vng rofier	38

Ms de Bayeux.	Édition L. Du B.	Ms. LP.		Pages.
27	34	10	L'amour de moy si est encluse.	40
28	33		Il est venu le petit oyseillon. . .	43
29			J'aimeray mon amy.	44
30		6	Fleur de gayté, donnez-moy joye.	<i>Id.</i>
31		14	Fleur de gayté, allégez le mar- tire.	47
32	24	4	Dieu gard celle de déshonneur.	49
33		20	Hellas! pourquoy vivent ces en- vieux	52
34		11	Mon cueur est tant bien assis. . .	55
35			Chascun maudit ces jalloux. . .	57
35 bis	23		A la compaygnie d'vng bauchier.	58
36			Pour avoir faict au gré de mon amy.	60
36 bis	31	15	Quant je voy renouveler. . .	<i>Id.</i>
37	25		Hellas! il est pic de ma vye . . .	63
38	12		Hellas! Ollivier Baffelin . . .	65
39			Soubz une aubespine florie . . .	67
40			Vng espervier venant du verd bocaige.	68
41	13		Bon vin! je ne te puis laisser. . .	69
42			Hellas! ma dame, que je désire tant.	71
43	29-30		Ce font varlets de Vire . . .	72
44	26		Gentilz gallans, compaignons du raifin	74

Ms. de Bayeux.	Édition L. Du B.	Ms. LP.		Pages.
45			Gente de corps, belle aux beaulx yeulx	75
46-47	27		Bevon fort	76
48	28		Ma fame m'ayme du bout de fa cornette	77
49			Au feu, au feu, au feu, qui mon cueur art.	78
50			Je trovay la fillette.	79
51			Mon père m'y deffend troys chosés.	80
52			Le poyrier qui charge fouvent.	81
53	32		A mon venir de mon advenement	82
54			Je vous donne plaine puissance.	84
55			Je chaindray la couroye . . .	85
56			Très-doulx pencer, Dieu te pour- voye.	86
57			Abrégez vostre retour	<i>Id.</i>
58	19		J'ay assailly la forterefche. . .	87
59			J'ay advisé vng rosier	89
60			Choisiffés, vrais amoureux . .	90
61	18		Et cuidez-vous que je me joue.	92
62			Je fouisse volluntiers	94
63			Celle qui m'a demandé. . . .	95
64	8		Puisque Robin j'ay a non. . .	96
65			Je le lefray, puisqu'il m'y bat. .	97
66			Hé Dieu ! qui me confortera. .	98

Ms. de Bayeux.	Édition L. Du B.	Ms. L.P.	Pages.
67			M'amour & ma parfaicte joye . . . 99
68			A mon vergier, j'ouy chanter la belle. 100
69			Hellas ! j'ay esté destrouffé . . . 101
70		8	Las ! je ne puis nullement durer. 103
71		3	Ce moys de may, par vng doux afférant 106
72			J'ay triste plaisir & doulloureuse joye. 108
73			On a mal dict de mon amy . . . 109
74			Maiz que ce fust le plaisir d'elle. 110
75			Mon cueur vit en esmoy . . . 111
76			En despit des faulx mesdifans. . 113
77			Ilz ont menty, ces faulx traictres menteurs. 114
78	17		En faict d'amours beau parler n'a plus lieu. 115
79		3	Ce moys de may, par vng doux afférant. 116
80			En ce premier jour de may . . . 117
81			Vecy le may, le jolly moys de may 118
82			Adieu mes amours, adieu vous command. 119
83			Amy, je prens congé de vous. . . <i>Id.</i>
84			Les fillettes de Montfort . . . 120
85			Et qui la dira, dira. <i>Id.</i>

Ms. de Bayeux.	Edition L. Du B.	Ms. LF.	Pages.
86	14		Le roy Engloys se faisoit appeler. 121
87	16		Celui qui naquit sainctement. . 124
88	9		Je fus l'aultrier o la belle four- prins 125
89			La belle se fiet au pié de la tour. 126
90			Hellas ! pourquoy vivent ces en- vieux 127
91			A mon jardin croist la fleur fou- veraine 127
92	15		My my, my my, mon doulx enfant. 128
93	7		Jamaiz amoureux bien n'aira . 130
94			La dernière nuictée d'apvril. . 132
95			Plaisante fleur, gente & jollie. . 133
96			Merme ! je n'ay point à nom Johanne 134
97			Dessoubz la branche d'vng verd moy. 135
98			Triste & pensif ; suis sans mot dire. 136
99			Dieu la gard, la bergerotte. . . <i>Id.</i>
100			A l'ombre d'vng buissonnet. . . 137
101			Baifés-moy, ma douce amye. . <i>Id.</i>
102			L'aultre jour par vng matinet. . 138



AUTRE TABLE.



CHANSONS CLASSÉES D'APRÈS LE SUJET.

- I. Chanfons où il est parlé du Vau-de-Vire :
14, 35 bis, 36 bis, 38, 43.
- II. Chanfons historiques : 3, 35 bis, 38, 56,
61, 86, 87.
- III. Chanfons à boire : 11, 15, 41, 44, 46, 47.
- IV. Chanfons d'amour :
 - 1° *Amour heureux*, ou simplement *amour* : 24, 25, 27, 29, 34, 42, 45, 50, 55, 60, 64, 68, 70, 73, 91, 97, 99, 100, 101.
 - 2° *Amour malheureux* (où il n'est parlé ni du mois de mai, ni des jaloux : 6, 7, 13, 14, 19, 20, 21, 30, 31, 32, 49, 51, 54, 56, 57, 58, 63, 67, 69, 75, 78, 82, 83, 85, 89, 95, 98.

3° *Chanfons du mois de mai* : 1, 2, 12, 23, 28, 36 bis, 71, 79, 80, 81, 94.

4° *Contre les jaloux* : 2, 4, 10, 22, 26, 33, 35, 36, 39, 40, 52, 53, 59, 76, 77, 88.

5° *Maris trompés* : 16, 17, 62, 65, 66, 74, 93.

V. *Coq-à-l'âne, ou chanfons dont le fujet ne se comprend pas très-bien* : 18, 48, 72, 84, 92, 96.

VI. *Diverses* : 5, 37, 102.

FIN DES TABLES.



MANUSCRIT

DE VIRE

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
LIBRARY

1955

1956

1957

1958

1959

1960

1961

1962

1963

1964

1965

1966

1967

1968

1969

1970

1971

1972

1973

1974

1975

1976

1977

1978

1979

1980

1981

1982

1983

1984

1985

1986

1987

1988

1989

1990

1991

1992

1993

1994

1995

1996

1997

1998

1999

2000

2001

2002

2003

2004

2005

2006

2007

2008

2009

2010

2011

2012

2013

2014

2015

2016

2017

2018

2019

2020

2021

2022

2023

2024

2025



CHANSON I.



LA venue de ce doulx temps d'esté,
Le jour faillant, j'ouys l'aultrier chanter (1)
La douce fleur que mon cueur ayme tant.

Advis m'estoit qu'el disoit en son chant :
Mon doulx amy, venez à moy parler,
Et vous aurez m'amour dorenavant.

Je m'y leuay tost & appertement (2),
Et m'en allay, comme vng loyal amant,
Tout droiçt au lieu où je l'ouys chanter.

(1) *L'aultrier, avant-hier.*

(2) *Appertement, vivement.*

Quant je fus là, s'est minse à souspirer (1),
 Et de bon cueur m'y donna vng baïser,
 Et m'appela son très-loyal amant.

Et puis me dist : aller il nous convient
 En ce verd boys le jolly temps passer,
 A nostre grey jouer joyeusement.

Comme amoureux, je voudrois bien prier
 Que faulx jalloux fussent trestous noyés,
 Ou au gibet pendus très-haultement.

Le dieu d'aymer debvay remercier :
 En nos jardins il a fait espier (2)
 Une rose plus vermeille que sang.

(1) *Minse*, mife. On dit encore en Normandie : *Elle s'est minse à*, &c.

(2) *Espier*, épanouir, se dit encore en Normandie.



CHANSON II (1).

BONNE chère, bonne chère,
 Benoist soit qui la fera!
 Je treuve la forme au lièvre (2),
 Mais le lièvre n'y est pas.

*Au matin, quant il se lève
 Il emporte couites & draps
 Et s'en va la queue derrière,
 Vostre nedz un peu plus bas.*

*Je n'ay pas ma bonne teste,
 Je l'ay laissée à l'ostel,
 Et dedans une fenestre,
 Enfermée dans vng coffret.*

(1) Voilà encore une de ces chansons extravagantes, comme nos pères s'en permettaient quelquefois, & qu'il serait plus qu'inutile de vouloir expliquer.

(2) *La forme*, le gîte où le lièvre a laissé l'empreinte de son corps.

*Ma femme en est la maiſtreſſe ,
Et en emporta la clef.
Je ne la porte qu'à la feſte
A Pâques & à Noël.*

CHANSON III.

(Voir Ms. de Bayeux , chanſon LXXI & LXXIX.)

CHANSON IV.

(Voir Ms. de Bayeux , chanſon XXXII.)

CHANSON V.

(Voir Ms. de Bayeux , chanſon III.)

CHANSON VI.

(Voir Ms. de Bayeux , chanſon XXXI.)



CHANSON VII (1).

GENTE fleur de noblesse,
 Où mon cueur se rend fort,
 Par vostre gentilleffe
 Donnez-moy resconfort.

Vostre amour trop me blesse,
 Nuiã & jour si très-fort :
 Vous m'y faictes rudesse,
 Dont vous auez grant tort.

Vous estes belle & gente
 Pour gens de bien servir,
 Et estes bien sciente
 Pour les entretenir.

D'une chose vous pryé :
 S'il vous vient à plaisir
 Que vous soyez m'ameye,
 Je seray vostre amy.

(1) Cf. *Recueil de Farces, Soties, &c.* (A. Delahays, 1859), à la page 316.

RÉPONSE.

*De vous n'ay pas envye.
Laissez vostre parler.
En toute compaignie
Vous m'y priez d'aymer.*

*Vous aymez sans partye,
Sachez de vérité :
Si aultrement vous pryé,
Vous seriez abusé.*

*Puisqu'avez le courage
De me vouloir aymer,
Ma foy aurez pour gage,
Vous en puys assurer.*

*Mais jalloux pleins d'envye,
Sont en fouci de nous,
Et sy ne dorment mye
Pour me prendre avec vous.*

CHANSON VIII.

(Voir Ms. de Bayeux , chanfon LXX.)

CHANSON IX.

J'EUSSE encor désir d'aymer :
 Mais je n'en ose parler
 A nulle femme qui soit naye (1).

Quant je m'en veux démenter (2),
 On me diët : allez-vous chauffer
 Au coing de la cheminée.

On m'appelle vieillard gris,
 On me trouble les esprits :
 Vostre saison est passée.

Mon estat est au bas mis,
 Qui foulloit estre jollys,
 Et mener vie regrettée.

Les femmes je n'aymeray plus ;
 Quant de moy ont fait refus,
 Lieffe ay abandonnée.

(1) Naye, néc.

(2) Dementer, mettre dans mon esprit, songer à.

*Par le Dieu qui est là fus (1)
Je vivray comme vng reclus
En religion fermée (2).*

*Vieilleffe, matin & soir
Ne me cesse d'agacer,
Et si m'a la veue troublée.*

*Elle me veult deslaiser,
Et me faudra renoncer
La jeunesse qui m'agrée.*

*Auffy aux femmes à sçavoir
Fais que n'ay que leur donner (3),
D'argent ni d'aultre denrée.*

*Je n'ay maille ne denier
Que je leur puisse bailler,
Soit debout ou de vollée.*

CHANSON X.

(Voir Ms. de Bayeux, chanfon XXVII.)

- (1) *Là fus*, là-dessus, au ciel.
(2) Dans un couvent.
(3) *Que leur donner*, quoi leur donner.

CHANSON XI.

(Voir Ms. de Bayeux, chançons XXXIV & LX.)

CHANSON XII.



'AURAY-JE point de resconfort
De vous, belle, en qui j'ay ma fiance?
Appelez-vous ma vye ou ma mort?
Si je dois mourir, qu'on s'avance.

*J'endureray mon mal tout seul :
Ne sçay si c'est par ignorance ;
Mais je n'y touche que de l'œil.*

*Souviene vous de la promesse
Que vous me fistes une foys,
Je ne vous fis oncques rudeffe,
Mais tout plaisir, je vous en crois.
Vous m'avez veu souventes foys
Devant vostre huys passer mon deuil.
Vous m'y voyez bien toutes fois ;
Mais je n'y touche que d'vng œil.*

*Je regrette vostre personne
 Dont n'ay pas eu la jouissance.
 Si j'ay failly, qu'on me pardonne :
 Je me promets en vostre obeissance.
 S'on me veult bannir, qu'on s'avance.
 Je souffrirai tout vostre deuil,
 Ayant au cueur grant desplaissance ;
 Mais je n'y touche que de l'œil.*

*Or est mon cueur en grant destresse,
 Et joyeuseté en moy morte.
 Si mon amoureuse my laisse,
 Je n'ay plus qui me resconforte.
 Le faulx jalloux, qui la clef porte,
 M'a faict donner mauvais accueil.
 Je m'en va de mauvaise sorte ;
 Mais je n'y touche que de l'œil.*

*Belle, ayez la souvenance
 De moy, qui suis desconforté,
 Car je n'ay pouvoir ne puissance
 De mes amours suis desbotté ;
 Mais nonobstant me suis doubté
 D'vng signe dont servir me veuil.
 De mon bien m'a beaucoup cousté,
 Et si n'y touche que de l'œil.*



CHANSON XIII (1).

ONCQUES nul jour, compaignons Vaudeviroyz,
 En vostre pays plus ne prendray meflée,
 Trop lourdement l'aeuz faiâ ceste année
 A Sainâ-Sever, où nous fufmes vous voir (2).

A Sainâ-Sever l'aeuz faiâ lourdement
 Aux compaignons de la Lande-Pourrye (3)
 Qui ne demandoyent que tout esbattement,
 Sur vos femmes ne portoyent point d'envye.

Vous ne fustes gracieux ne courtoys.
 Dès au matin commença la meflée,
 A coups de fourches, de haches & d'espées,
 Battus fufmes, comme vng gerbeau de poys.

(1) A quelle lutte cette chanson fait-elle allusion ?
 Voir l'Introduction.

(2) *St-Sever*, chef-lieu de canton, à peu de distance
 de Vire.

(3) *La Lande-Pourrye*. Il y a, près de Vire, plusieurs
 communes du nom de *La Lande*. Je ne fais de laquelle
 il s'agit ici.

*Vous ne debviez faire telle meslée
A Saint-Sever, j'en jure mon serment.
Si nous eussions mené nostre assemblée,
Nous eussions plus que vous quatre foys.*

*Vous ne debviez apporter nullement
Vos images en nostre chanterye,
Mais apporter roses, fleurs largement,
Pour qu'amoureux en donneroyt à s'amye.*

*Vous apportastes vng crucifix de boys,
D'azur doré, à la mode parée,
Une chose assez mal ordonnée.
Vng lacs d'amour eust été plus courtoys.*

*Cirot amer, venez à Saint-Cristofle,
Nous vous donnerons du bon vin sur la lye,
Et apportez de ce clou de girofle.
Boiray d'autre contre l'épidémie.*

*Nous en bayrons vng verre ou deux ou troys.
Et amenez toute vostre maisgnie,
Et vous aurez la teste bien fourbie,
Et fussiez-vous encor plus quatre foys.*



CHANSON XIV.

(Voir Ms. de Bayeux , chanfon XXXI.)

CHANSON XV.

(Voir Ms. de Bayeux , chanfon XXXVI bis.)

CHANSON XVI.

(Voir Ms. de Bayeux , chanfon XIV.)

CHANSON XVII.

(Voir Ms. de Bayeux , chanfon VII.)



CHANSON XVIII.

TANDIS *que bon compaignon boit,*
Le mauvais temps se passe.
Je boiray à toy, de bon hait (1)
De ce qui est dans la tasse.

J'ay beu d'aultant, on l'aperçoit.
Point n'y a de fallace.
Or, luy en donnez vng bon traict :
Qu'on boive sa bonne grâce (2).

Tandis que bon compaignon boit
Le mauvais temps se passe.

(1) *De bon hait, de bon cœur.*

(2) *Sa bonne grâce, son content.*



CHANSON XIX (1).



VOULEZ-VOUS *ouyr la chanson,*
Et joyeuse devise
D'vng gentilhomme d'Orléans
Et de sa douce amie?

Voulant jouir
A son plaisir
Et auoir l'accolée,
Il descendit
En une nuit
Aval la cheminée.

Ses varlets l'ayant descendu ,
Dedans une corbeille,
Il s'est caché soubz le li&
Au coing de la ruelle,
A mis la main
Sur le tetin
Et la blanche mamelle:
Et resveillé
De son dormir
La jeune demoyfelle.

(1) Cette chanson paraît imitée d'un conte de la reine de Navarre.

Quant la demoyfelle sentit
 La main du gentilhomme,
 Elle refyeilla fon mary
 Qui dormoit de bon fomme.
 Hé! mon mary,
 Hé! mon amy,
 Dist la faulce rufée,
 Nofre curey
 Eft au grenier,
 Qui d'amour m'a priée.

Lors le mary fort couroucé
 Si a prins fon espée,
 Puis s'en eft allé au grenier
 Passer fa destinée,
 Ce temps pendant
 Que le jeune gallant
 Fringuait la demoyfelle,
 Deux ou troys coups,
 Et puis tout doux
 Retourne en fa ruelle.

Le povre Jehan, tout esyanouy
 Raporte fon espée;
 Cherchant le pot à piffer
 Au coing de la cheminée
 Mit les deux pieds,
 Sans y pencer,
 Dedans ceste corbeille.

*Puis les varlets ,
Sans nul delay ,
Retirent la corbeille.*

*Le povre homme si s'escria
D'une terrible sorte :
Ma femme , priez Dieu pour moy ,
Car le Diable m'emporte.
Quant les varlets
Ont entendu
Que ce n'estoit pas leur maistre ,
L'ont enfermé
En vng cellier
Par troys jours sans repaistre.*

*Quant le gentilhomme entendit
La joyeuse nouvelle ,
Il se prit à rembrasser
La jeune demoyfelle.
D'un cueur joyeux ,
Menoyent tous deux
Une vye non pareille ,
Ce temps pendant
Que le povre Jehan
Faisoit la sentinelle.*



CHANSON XX.

(Voir Ms. de Bayeux , chanfon XXXIII.

JIN.





TABLE (1).

Ms. I P.	Ms. de B.		Pages.
1		A la venue de ce doux temps d'esté.	1
2		Bonne chère, bonne chère . . .	3
3	71, 79	Ce moys de may, par vng doux afférant.	4
4	32	Dieu gard celle de defhonneur. <i>Id.</i>	
5	3	En la duché de Normendye . . . <i>Id.</i>	
6	30	Fleur de gayté, donnez-moy joye. <i>Id.</i>	
7		Gente fleur de noblesse	5
8	70	Hellas! où penserois-je trouver.	6

(1) Nous avons indiqué, dans la 2^e colonne, les numéros du Ms. de Bayeux sous lesquels se trouvent douze des chançons du Ms. Le Pelletier.

Ms. LP.	Ms. de B.		Pages.
9		J'eusse encore désir d'aymer . . .	7
10	27	L'amour de moy si est enclose.	8
11	34, 60	Mon cueur est tant bien assis. . .	9
12		N'auray-je point de resconfort. . .	<i>Id.</i>
13		Oncques nul jour, compaignons Vaudeviroys	11
14	31	Plaisante fleur, allégez le mar- tyre	13
15	36 bis	Quant je la vy renouveler. . .	13
16	14	Royne des fleurs, la fleur du Val de Vire.	<i>Id.</i>
17	7	Souvent m'efbats & mon cueur est marry.	<i>Id.</i>
18		Tandis que bon compaignon boit	14
19		Voulez-vous ouyr la chanfon. . .	15
20	33	Hellas! pourquoy vivent ces faulx jalloux	18



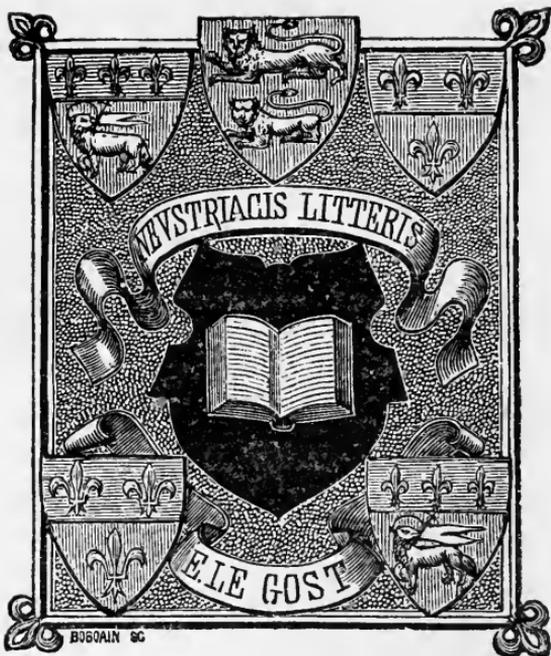
AUTRE TABLE.



CHANSONS CLASSÉES D'APRÈS LE SUJET.

- I. Chanfons où il est question de Vire ou des Vaux-de-Vire : 13, 15, 16.
- II. Chanfons historiques : 5, 13.
- III. Chanfons à boire : 18.
- IV. Chanfons d'amour :
 - 1° *Amour heureux* : 1, 7, 11, 14.
 - 2° *Amour malheureux* : 4, 6, 9, 12, 15, 16, 17.
 - 3° *Chanfons du mois de mai* : 3, 15.
 - 4° *Contre les jaloux* : 8, 10, 20.
 - 5° *Maris trompés*, 19.
- V. Coq-à-l'âne : 2.

FIN DES TABLES.



DÉDIÉE AUX BIBLIOPHILES NORMANDS
CETTE PREMIÈRE ÉDITION DES CHANSONS
A ÉTÉ IMPRIMÉE A CAEN PAR LE BLANC-HARDEL,
ORNÉE DE VIGNETTES PAR LABBÉ,
G. BROUS, BOSCAIN ET RAMON,
AUX FRAIS ET PAR LES SOINS
DE E. LE GOST-CLÉRISSE, ÉDITEUR.
M D CCC LXVI.



ERRATA.

Introduction. Page XIX, au bas de la note. *Au lieu de :*
ces deux vers rappellent un peu trop
la Parisienne, *il faut lire :* rappellent
un peu trop deux vers d'une Messé-
nienne de Casimir Delavigne.

— Page XXXII, sixième ligne. *Au lieu de :*
XIII^e siècle, *lire :* XVI^e siècle.

ADDENDA.

1° Page 58 :

A la compaignye d'vng bauchier.

Dans les infurrections contre les Anglais, au XV^e siècle, les payfans du Bocage normand avaient à leur tête Jean Boschier. N'est-il pas probable que le copiste du manuscrit de Bayeux, ne connaissant pas ce Jean Boschier, a écrit, à tout hasard, Bauchier? Je ne crois pas trop m'avancer en proposant de lire ainsi le premier vers de cette chançon patriotique :

En la compaignye de Boschier.

(Voir mon *Étude sur Ollivier Basselin & les Compagnons du Vau-de-Vire*, Caen, Le Gost-Clériffe, pages 24 & 28).

2° Page XIX de l'Introduction (note) :

Les Chançons normandes du XV^e siècle étaient sous presse depuis deux mois, & la note de la page XIX était imprimée lorsque, le 4 avril dernier, dans une séance des Sociétés savantes,

tenue en Sorbonne, M. Travers (1) a voulu établir que l'existence des Compagnons du Vau-de-Vire n'est nullement fondée & qu'Olivier Baffelin, leur prétendu chef, est un être purement chimérique (2).

Quelles raisons donnait M. Travers pour appuyer son dire? Les voici :

M. Le Roux de Lincy, disait-il, &, après lui, M. Henri Martin, ont parlé d'une association patriotique de Tyrtées bas-normands au XV^e siècle. M. Henri Martin s'est avancé jusqu'à dire que ces chansonniers ont, par leurs héroïques accents, contribué, presque autant que Jeanne d'Arc, à la délivrance de la patrie.

Mais, ajoutait M. Travers, à cela il y a un malheur; c'est que la chanson :

Cuydoient toujours vuider nos verres,

attribuée aux Compagnons du Vau-de-Vire, est apocryphe... Cette chanson est de moi.

(1) Secrétaire de l'Académie des sciences, arts & belles-lettres de Caen.

(2) Dans un mémoire intitulé: *Une erreur historique & littéraire en Normandie.*

Cette confession tardive (1) (après 33 ans de silence) a, paraît-il, fort amusé l'auditoire ; mais qu'a-t-elle prouvé ? Rien, absolument rien.

Voici, en effet, le raisonnement de M. Travers : « M. Henri Martin, pour établir l'existence de Baffelin & de ses compagnons, s'appuie sur une chanson dont je suis l'auteur. Donc, si vous supprimez cette chanson, vous faites du même coup disparaître les Compagnons du Vau-de-Vire. »

On a répondu à M. Travers : Oui, votre chanson est apocryphe, nous le savons depuis 1834 ; mais, en la supprimant, supprimez-vous aussi les *chansons authentiques* au milieu desquelles votre pastiche s'est furtivement glissé ? Détruisez-vous le manuscrit de Bayeux, qui date du XV^e siècle, où *cinq fois* il est question du Vau-de-Vire ? — Détruisez-vous le manuscrit de

(1) La chanson *Cuydoient toujours* fut publiée en 1833. — En 1834, M. F. Vautier (page 58 de son *Mémoire sur les Vaux-de-Vire*, Caen, Chalopin, 1834) en déclarait l'authenticité fort suspecte. — En 1837, M. Dubourg d'Isigny (page 73 de son *Histoire militaire du château de Vire*) fait ses réserves en citant cette chanson. *En la supposant vraie*, dit-il. — En 1858, le bibliophile Jacob (page 108 de son édition des *Vaudevires*, déclare cette chanson ridiculement apocryphe.

M. Le Pelletier, avocat à Vire, où il en est question *trois fois*? Êtes-vous l'auteur des *neuf* chançons historiques de ces deux manuscrits? — Est-ce vous à qui l'on doit les chançons :

A la duché de Normendye.....

*A la compaygnie d'vng bauchier
Venus fommes du Vau-de-Vire.....*

Hellas! Ollivier Baffelin.....

Êtes-vous l'auteur de la Marfeillaife normande du XV^e siècle :

Et cuidez-vous que je me joue.....

Pouvez-vous prétendre que toutes ces chançons font, comme la vôtre, des *pastiches*? Non, n'est-ce pas? Eh bien! que prouve donc votre argumentation? Encore une fois, rien; & quoi que vous fassiez, Baffelin & les Compagnons du Vau-de-Vire, que vous vouliez tuer, se portent assez bien.

Je ne fais que résumer le plus brièvement possible la longue polémique qui s'est engagée à la suite de la lecture de M. Travers. Ceux qui voudraient connaître tous les débats n'ont qu'à lire les journaux suivants : *Gazette de France* du 11 avril 1866, — *Siècle* du 16 avril, — *Événement*

du 19 avril, — *Événement* du 27, — *Moniteur du Calvados* du 27 avril, — *Siècle* du 29 avril, — *Événement* du 1^{er} mai, — *Moniteur du Calvados* du 2 mai, — *Gazette normande* du 4 mai, — *Moniteur du Calvados* du 4 mai, — *Gazette normande* du 11 mai, — *Moniteur du Calvados* du 7 mai. — Voir surtout le *Moniteur du Calvados* des 9 & 12 mai.

Voir aussi le grand *Dictionnaire universel du XIX^e siècle*, de P. Larousse, au mot BASSELIN.

Voir enfin mon *Étude sur Olivier Basselin & les Compagnons du Vau-de-Vire* (Caen, Le Goff-Clériffe, 1866), que j'ai publiée pour couper court à cette polémique qui menaçait de devenir éternelle.

A. G.



La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Échéance

The Library
University of Ottawa
Date due

~~APR 17 1988~~
DEC 17 2006

MAR 27
APR 2009



a39003



002147550b

CE PQ 1322

.G3 1866

C00 GASTE, ARMAN CHANSONS N

ACC# 1386403

